

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: <i>Pagination continue.</i> | | |

JACQUES ET MARIE

SOUVENIR D'UN PEUPLE DISPERSÉ.

(SUITE.)

XII

La nuit porte conseil : un beau soleil levant, une brillante matinée d'automne, le sourire universel de la nature, le chant matinal des oiseaux, font retrouver l'existence attrayante, après un jour orageux. Le lendemain, le jeune officier revit la sienne tout en beau : il déjeûna bien, et remit son suicide à un autre jour, songeant à revoir Marie encore une fois avant de mourir. Il ne se souvenait plus que de la beauté et des grâces de son apparition de la veille ; le désappointement était oublié.

Aussitôt la besogne régulière de son office accomplie, il se hâta de se rendre à la ferme de la mère Trahan pour installer les ouvriers qui devaient faire les réparations de la maison. Il était encore matin, mais pas assez pour que la petite maîtresse ne fût pas déjà rendue sur les lieux. Dès l'aurore elle était accourue pour voir comment sa fermière avait passé la nuit, après les cruelles émotions du jour précédent. Elle reçut le capitaine sur le seuil de la porte, ce qui lui fit une surprise si agréable qu'il en rougit,

comme aurait fait quelqu'un moins aguerri que lui. Le pauvre garçon se trouvait dans un monde si nouveau pour lui, qu'il se sentait redevenu novice. Mais ce qui lui fit encore plus de plaisir, c'est que la jeune fille le salua presque le sourire sur les lèvres. Malgré le trouble évident de sa démarche et les nuances pourpres qui passaient sur son visage, habituellement un peu pâle, depuis quelque temps, elle vint audevant de lui, l'invitant à entrer et à s'asseoir ; puis elle lui fit l'aimable reproche de mettre trop d'empressement dans une affaire si peu importante, le remercia ingénument de sa conduite généreuse à l'égard de sa famille adoptive, s'excusa de ne l'avoir pas fait plus tôt, à cause de son trouble et parce qu'elle n'avait connu tous les détails de son action que par le récit de la mère Trahan.

George n'en revenait pas de son étonnement : il était stupéfié ; il ne savait quelle trompette emboucher, quel langage tenir, quels sentiments exprimer. Il balbutia quelques lieux communs ; évitant, avant tout, de répéter rien qui ressemblât à *bouche charmante, regard angélique, sourire ineffable*. Enfin, cet incendiaire de cœurs, ce lion de haut parage était ébloui et confus devant une simple villageoise ; il ne savait plus faire qu'une sotte figure ; il restait devant elle comme un chanteur enthousiaste, qui, après avoir débuté fièrement dans un morceau favori, vient à s'étouffer tout à coup au plus brillant passage.

Il rayonnait tant de grâce naturelle, tant de vertu sincère et confiante, tant de dignité vraie dans toute cette petite personne ! car ce n'était plus la petite fille de l'automne de 1749, ce papillon doré qui ne se reposait que dans le mouvement, et ne vivait que du sourire et des joies qu'il faisait naître autour de lui. Elle atteignait à ses vingt ans, elle possédait tout ce qu'avait fait espérer son joli printemps. Son esprit avait acquis, dans la vie retirée et laborieuse à laquelle elle s'était condamnée depuis le départ de son fiancé, une maturité peu commune chez les filles de son âge. Pour varier un peu et distraire ses heures d'isolement, son oncle, le notaire, lui avait passé quelques-uns de ses moins gros livres, qu'elle avait lus et relus plusieurs fois avec attention ; car la bibliothèque n'était pas considérable. Le raisonnement et l'observation continuels qu'exigent les travaux des champs, joints à ces lectures substantielles des œuvres du grand siècle, avaient donné à son esprit une trempe et une étendue plus qu'ordinaire dans la société de Grand-Pré. Le vieux notaire, qui l'aimait beaucoup et qui, d'un autre côté, s'était toujours montré partisan et l'ami des Anglais, lui avait aussi fait apprendre un peu la langue des conquérants

qu'il jugeait nécessaire aux habitants, dans les conditions où se trouvait le pays. Marie était donc devenue, à tous égards, une fille très-remarquable, qui n'aurait été déclassée nulle part, avec quelque notions de plus sur les usages du grand monde. A n'apprécier que sa valeur morale, elle était de beaucoup la supérieure du beau militaire qu'elle venait de charmer. Et c'était sans doute cette supériorité voilée, mais réelle, qui en imposait tellement à celui-ci.

George s'était tellement fait à ce monde du convenu, à cette société où tout est masque, intérêt, image, fard, parfum ; où les paroles, le regard, la démarche sont soumis comme la musique à des règles subtiles qui permettent aux habiles d'en tirer plus ou moins d'effet ; il s'était si bien habitué à ne voir autour de lui que des acteurs de la grande comédie universelle, dont il faut se servir pour ses jouissances, en les payant tout juste pour le temps du spectacle ; sa langue s'était si peu formée à parler autre chose que ce verbiage frelaté à l'usage de la coquetterie, du libertinage mitigé et du mensonge, qu'il sentit en voyant Marie qu'il avait toute une éducation à commencer, pour avoir quelque chose de commun avec elle : l'éducation du simple vrai, du simple juste, du simple bien, celle qu'il aurait dû faire la première ou que la vie à grande volée avait promptement altérée chez lui.

Remarquez que ce ne fut qu'une impression du moment chez le jeune lieutenant, et non une réflexion ; il avait pour principe de ne pas s'amuser à faire des raisonnements abstraits ; mais le sens moral était encore si juste en lui, qu'il s'y faisait sentir en toute circonstance, s'il ne maîtrisait pas toujours la légèreté et les entraînements de son caractère. Ainsi, nous l'avons vu tout occupé à chercher une autre Ketty, une autre Clara, un de ces jouets d'un jour, qui s'acquièrent facilement et se quittent sans regret ; une de ces sylphides qu'enfantent les lieux de garnison, créatures légères et inoffensives, qui voltigent sans craintes autour des hommes d'épée comme des insectes de nuit autour des feux de joie où ils finissent par brûler leurs ailes ; mais en voyant Marie, il fut frappé de ce qu'il y avait de noble et de beau dans cette créature d'élite ; et il ne vint pas à sa pensée de l'assimiler aux fantômes éphémères de sa folle vie passée ; et quoi qu'il restât tout épris d'elle à première vue, selon sa vieille habitude qui ne souffrait pas le temps perdu, il se sentit tout investi par un sentiment de respect dont il resta subjugué.

Il n'en perdit pas plus, pour tout cela, ce qu'il y avait d'inconséquence et de spontanéité irréfléchie dans ses actions ; ainsi, dans

ce moment, sentant son cœur glisser du côté de Marie, la pente lui sembla douce, il le laissa faire sans songer comment il s'arrêterait.

XIII

C'est dans ces dispositions intimes qu'il entreprit les travaux de restauration à la ferme de la petite maîtresse : jugez s'il y mit du soin et surtout de la patience.

Il fit d'abord transporter tant de matériaux que la mère Trahan crut qu'il allait bâtir une nouvelle maison pardessus l'ancienne ; mais elle n'en souffla mot, puisque cela pouvait donner plus de valeur au bien de mamselle Marie. Et puis, avant de commencer l'ouvrage, le capitaine, peut-être pour en faciliter l'exécution, donna une bourse bien ronde et bien sonnante à la veuve et à ses deux garçons, par manière de compensation, pour les mauvais traitements qu'ils avaient soufferts dans leur personne. Pierriche trouva que ses meurtrissures étaient beaucoup trop prisées, car il comptait bien en avoir rendu la moitié aux soldats, avec ses ongles qu'il sentait encore tout lassés. Il trouva, de plus, que si les Anglais savaient donner rudement les coups, ils s'entendaient à les bien payer, et son estime pour l'officier s'accrut en raison inverse de la haine que lui avait inspirée ses hommes.

La besogne marcha bien durant l'avant-midi ; George ne voulut pas laisser les ouvriers d'un pas : il disait qu'il était nécessaire de bien surveiller son monde si l'on voulait être bien servi, lui qui d'ordinaire s'inquiétait encore moins du devoir des autres que du sien. Il s'amusa à prendre des mesures, à crayonner des plans sur son carnet ; enfin, il parut se donner beaucoup plus de mouvement qu'il n'en fallait en réalité pour une affaire si simple. Marie riait un peu, en secret, et se permettait même de badiner avec sa femme de ce qu'elle appelait l'inexpérience prétentieuse du beau monsieur.

Sur ces entrefaites, arriva le père Landry : nouvelle fortune pour notre militaire. Faire la connaissance du papa quand on accomplit si noblement un grand acte de justice pour la fille, cela ne peut être défavorable. Ils s'empressa donc de venir au devant du vieillard, pour lui faire ses condoléances sur l'évènement pénible de la veille :

— Mais, dit celui-ci, quand un malheur est si tôt et surtout si généreusement réparé, on n'a pas le droit de s'en plaindre : les infortunes sans remèdes, les injustices sans compensation sont si communs dans ce monde ! Véritablement, s'il nous reste quelque

chose en mémoire de cette triste journée, ce sera surtout le plaisir d'avoir trouvé en vous un cœur équitable et bienveillant.

Et les deux hommes continuèrent ainsi à s'échanger d'honnêtes civilités, qui eurent un effet excellent sur l'un et sur l'autre, après quoi ils parlèrent de choses variées, surtout d'agriculture ; George en ignorait le premier mot. Il se rappelait avoir entendu dire, un jour qu'il s'extasiait devant un incomparable *roastbeef*, qu'il y avait *at home*, une race de bœufs extraordinaires, appelée Durham : il s'était aussi aperçu en voyageant qu'on n'avait jamais pu lui servir de *mutton-chops* comme ceux de son pays ; il en avait demandé dans tous les restaurants de l'Europe. Il dit donc au père Landry que l'Angleterre produisait les plus beaux animaux de la terre, ce qui procura l'occasion au vieux cultivateur de proposer au jeune officier de venir voir ceux de sa petite fille et de faire ensuite une excursion sur la ferme. Celui-ci se prêta volontiers à ce désir. Pendant cette visite, le père ne manquait pas de faire remarquer l'esprit pratique, l'ordre, la propreté et le travail actif de la petite maîtresse, et M. George ne cessait pas d'en être émerveillé, et surtout de le dire.

Il passe bien des instants inaperçus pendant qu'un père enthousiaste de sa progéniture s'entretient de ses perfections avec quelqu'un qui semble y prendre plaisir. Or, comme aucun autre Josué ne s'avisait de fixer le soleil pour donner le temps au vieillard de finir la conversation, midi vint à son heure ordinaire, sans qu'on l'eût prévu. Marie se présenta juste comme sonnait le douzième coup de la vieille horloge, pour prier son père de venir dîner avec elle, ajoutant à son oreille d'inviter lui-même l'étranger.

— Capitaine, dit M. Landry, je ne sais pas comment on fait dans votre pays, mais ici, il est d'usage d'inviter à notre table tous ceux qui se trouvent sous notre toit au moment du repas, seraient-ils rois ou mendiants ; ma fille vous offre le potage, mais elle vous laisse libre d'agir selon vos coutumes anglaises.

— Chez nous, répond l'officier, la coutume ne refuse à personne le plaisir de partager le pain d'un honnête homme ; et comme j'ai l'avantage de n'être, ici, ni un roi ni un mendiant, mais l'ouvrier, le serviteur de M^{lle} Marie, j'accepterai avec reconnaissance tout ce qu'elle voudra bien me donner.

— Oh ! mais c'est encore à une condition, interrompit celle-ci : c'est que vous voudrez bien avoir l'appétit de Pierriche et ne pas vous rappeler plus que celui-ci vos festins de duchesse.

— Voilà des conditions qui, chez vous, mademoiselle, ne me coûteront aucun effort : je m'y engage.

Et il tint parole ; il eut oublié les mets de Vatel, un quart d'heure après la fin tragique de cet illustre cuisinier, quand même il n'y eut eu sur la table de la petite fermière qu'un de ces célèbres ragôts que St. Jean-Baptiste s'apprêtait dans le désert. Mais il y avait mieux que cela. La nappe de toile du pays était si blanche, si éblouissante de propreté, la vieille faïence brillait tellement, la volaille avait été si bien nourrie et si bien apprêtée, et la maîtresse répandait sur tout cet humble banquet, avec sa main, avec son regard, avec sa conversation moitié enjouée, moitié contrainte, un assaisonnement si délicat, que le goût et le sentiment les plus dépravés y auraient trouvé quelque attrait. Pierriche, qui servait la table pour laisser reposer sa mère de ses contusions de la veille, et qui se trouvait alors dans toute la force de cette voracité des gars de quatorze ans, regardait l'officier avec envie ; il se croyait volé en voyant celui-ci dévorer tout à la fois les poulets à belle dents et sa jolie maîtresse à pleins yeux. Il était fier et jaloux en même temps, ce qui ajoutait beaucoup à la réjouissante gaucherie qu'il apportait dans ses fonctions provisoires, et lui donnait cet air que prend le mâtin de la maison quand il voit un caniche étranger mieux traité que lui par son maître.

XIV

L'après-midi se passa comme la matinée, avec cette différence considérable pour George, que Marie s'en retourna chez son père à bonne heure, ce qui diminua beaucoup l'intérêt que le jeune militaire avait pris tout-à-coup à surveiller ses employés ; il prolongea donc peu son séjour près de la veuve Trahan. Après avoir échangé quelques paroles d'intelligence avec les deux garçons de la ferme, il se retira le cœur inondé par un océan de bonheur. En partant il eut envie d'embrasser la barrière, ou, au moins, le petit chien du logis, que la maîtresse gâtait de ses caresses, quoique la fidèle bête le poursuivait longtemps de ses aboiements : depuis la scène de la veille, elle avait en horreur les habits rouges indistinctement. Mais ce que George embrassa réellement et à plusieurs reprises, ce fut un bouquet que Janot lui avait présenté au moment de son départ et qu'il avait fait faire par Marie pour témoigner, disait-il, de sa reconnaissance pour les bontés du monsieur en faveur de sa mère. George avait vu la jeune fille cueillir les fleurs et il était convaincu qu'elle était non-seule-

ment l'auteur du bouquet, mais encore qu'elle en avait dirigé l'offrande. Il n'avait pas été frappé d'abord de cette idée, mais à mesure qu'il s'éloignait de la maison, il se disait : — C'est peut-être elle qui me l'a donné... c'est probablement elle... c'est évidemment elle... oh ! oui ! c'est bien sûrement elle qui me l'a donné !... puis il finit par se mettre à composer une stance qui commençait ainsi :

O toi, bouquet trop parfumé
 Du jardin de Marie,
 Je sens bien quand je t'ai humé
 Que tu viens de ma mie !...
etc.

Il y avait dans ce bouquet une douzaine de marguerites, deux ou trois pavots, un œillet d'inde, quelques herbages jaunes et deux humbles pensées : ce qui prouve que si Monsieur George connaissait peu la loi des *hiatus*, il possédait un sentiment poétique exubérant, dans ce moment surtout, puisqu'il pouvait trouver tant de parfum dans cette botte de plantes insipides.

Quand il fut entré chez lui, comme il manquait de rimes pour terminer sa pièce et qu'il éprouvait encore un violent besoin d'épancher son cœur trop plein, il remit la composition des dernières strophes au lendemain pour écrire une épître à son frère, en prose cette fois, mais toujours en français ; il se servait aussi facilement de cette langue que de la sienne, et dans ce moment elle lui paraissait plus douce que l'anglais. Voici cette lettre :

“ Mon cher frère, je suis peiné de n'avoir pas encore pu répondre à ta douzaine de lettres, et tu dois être bien fâché, toi le meilleur des frères. J'ai eu tant d'occupations!!!! Le croiras tu ? jusqu'à ce soir, mon cœur n'était resté tout entier ; malgré tous mes efforts, je n'avais trouvé ni à le donner, ni à l'échanger, ni à le perdre. J'ai le malheur de l'emporter toujours avec moi, de sorte qu'il me cause sans cesse de l'embarras. Mais il ne m'en avait jamais fait tant éprouver. Il était là cloué dans ma poitrine, comme Angélique sur son rocher, et j'attendais qu'un monstre vint le dévorer. Mais c'est un ange qui est venu, soudainement, comme arrivent d'ordinaire les apparitions.

“ Ah ! cette fois, je crois que c'est la dernière créature terrestre qui ravit mon âme ! je sens quelque chose d'inaccoutumé et j'affirme qu'on n'aime jamais bien qu'à sa onzième flamme!!!!!!!!!!

“ On n'a jamais imaginé une fée pareille à celle-ci. Je l'ai vue pour la première fois, hier, et aujourd'hui elle m'a prié de dîner avec elle, ce soir elle m'a fait présenter un bouquet délicieux ; cependant elle n'a rien de ces allures provoquantes, de ces insinua-

tions invitantes, de ces empresses si commodes qui facilitent et abrègent les petits romans de salon et permettent d'en multiplier les éditions. Je ne puis définir ce charme particulier qu'elle a ; c'est peut-être celui qui conduit au mariage... Ah ! le mariage... ce n'est pourtant pas ce que je rêve... Tout ce que je réalise bien, c'est que je l'adore et que je me sens bientôt adoré ; et j'entrevois dans l'avenir la révélation des mystères les plus délicieux. Je vais emboucher les pipaux et chanter des couplets de bergerie ; crois moi, mon cher frère, il n'y a que du temps de Tityre qu'on savait aimer ; en conséquence, je me fais pasteur. Et cette fois tu vas m'approuver, puisque cet innocent caprice ne va diminuer en rien la part de mes héritiers.

“ Adieu, cher frère, le courrier te dira de bouche ce que je ne puis pas t'écrire ; je suis encore excessivement occupé.”

Ton frère,

CORIDON, *berger d'Acadie.*

Après cet effort de plume, le jeune lieutenant retira le bouquet du gobelet où il l'avait planté provisoirement, puis en extrayant les deux chétives pensées, il les étendit en croix, entre deux pages des œuvres de l'abbé Chaulieu, qui composaient toute sa bibliothèque : c'était les pages consacrées aux *bouquets*. Une des pièces commençait ainsi :

Ce bouquet est des jardins de Cythère.
Il est cueilli par la main de l'amour, etc.,

et c'est sur cette poésie-là que les timides pensées furent collées indéfiniment ; quelle destinée !...

Après cette opération, il ferma le livre et le mit en presse sous sa caisse d'armes, et reprenant le reste des fleurs, il les lia avec un cordon couleur rose-tendre, faute de cheveux, et il le suspendit à l'un des clous innocupés de la cloison. — En effet, dit-il, je n'y avais pas songé !... Quand même il serait dans l'ordre des choses possibles que j'eusse le portrait de Marie, qui pourrait le peindre dans ce pays, où les Giotto indigènes en sont encore à figurer sur leurs a-b-c les chevaux et les moutons favoris de la place ? J'ai bien des dispositions pour l'art... j'ai déjà crayonné quelque peu... si j'essayais de me faire peintre !... N'est-ce pas un forgeron hollandais que son amour pour la fille d'un monsieur quelconque a transformé en artiste célèbre ? L'illustre Boucher m'a souvent dit que je pourrais réussir. Quel grand maître que ce Boucher ! Quel génie facile et gracieux ! c'est comme cela que je voudrais peindre, sans études et sans retouches, tout d'un jet, tout

d'une inspiration. Boucher a des goûts pastoraux, je m'en sens aussi de violents ; il a représenté toutes les dames de la cour en habit de bergère, et il n'a jamais fait un portrait de femme sans lui mettre un nez de paysanne, nez retroussé, nez dont je raffole si bien que ces nez sont devenus à la mode. Il a, de plus, le talent de varier ses poses à l'infini, quoiqu'en représentant invariablement, et aussi pudiquement que possible, un ou deux genoux de ses pastourelles poudrées ; la vertu du temps et de ces dames le veut ainsi. C'est bien le miroir de son époque, que Boucher. Il est très-probable qu'ici, il me suffira de faire des études de figure, et Marie me dispensera de déployer mon talent sur ses genoux.

Allons, à demain le premier exercice de dessin.

XV

Les dommages causés à la ferme avaient été réparés durant la journée, il ne restait plus que les meubles à raccommoder. George les avait fait transporter dans un bâtiment inoccupé de la ferme, et il avait ordonné aux ouvriers de faire l'ouvrage en secret.

Le lendemain il alla jeter un coup d'œil à la boutique, et comme il fallait passer tout proche de la maison, et que la maîtresse était à la croisée, il voulu s'assurer que tout avait été consciencieusement fait. Il vit que la porte tournait bien sur ses gonds, que les châssis fermaient juste ; il vit aussi que Marie était aussi jolie que la veille.

Après avoir fait un examen beaucoup plus minutieux qu'il n'était nécessaire, ne trouvant plus de prétextes suffisants pour rester à la maison, il se retira, priant la jolie fermière de prendre un peu patience, vu que la vieille chaise et l'antique table de chêne étaient très-délabrées, et qu'elles nécessiteraient une restauration générale.

Il consacra toute son après-midi à l'étude de la nature morte ; il fit un croquis d'une tête superbe de chevreuil qui ornait le chevet de son lit. Il avait réellement du talent, ce premier essai lui en donnait la preuve.

Le jour suivant, il alla demander à Marie de choisir la peinture qu'elle désirait donner aux parties de la maison qui avaient été renouvelées, et il entreprit avec elle une dissertation subtile sur les teintes vives et les nuances indécises ; d'où elle conclut qu'elle aimait beaucoup le rouge, que c'était pour le moment la couleur de ses souvenirs, et elle pria l'officier d'adopter celle-là de préfé-

rence. Il en fut charmé, puisque c'était aussi celle de sa nation et de son uniforme ; et il prit ce goût décidé pour un compliment, sans remarquer que les volets et la porte avaient été peints en rouge, autrefois.

Les meubles n'étaient pas encore prêts ; et Marie se demandait ce qu'on pouvait faire de ces humbles vieilleries.

A son retour chez lui, le jeune militaire reprit ses crayons, et passa sans plus de préliminaires à la nature vivante ; il esquissa la figure de sa chienne *Squaw*. Grands progrès !... Pour juger de la perfection qu'il avait déjà acquise, il exposa son carton sous les regards de la chatte de Butler qui se trouvait à passer ; la commère féline, en apercevant cette image, fit le dos rond, sortit ses griffes, se moucha dans l'air d'une façon terrible et bondit vers la porte voisine : les deux bêtes se détestaient à l'égal de leurs deux maîtres : l'artiste conclut qu'il serait bientôt l'égal de Xeuxis.

Le quatrième jour, George vint encore faire une halte à la ferme pour une raison quelconque ; satisfaire sa soif probablement, à la manière du messenger d'Isaac au puits de Laban. Il entreprit une nouvelle dissertation, cette fois, sur les différents genres de constructions rustiques. La mère Trahan, qui n'avait jamais songé à faire une académie de son logis, ne comprenait rien à ce goût pour la discussion ; Marie s'y complaisait parce qu'elle avait l'esprit curieux. Elle n'avait jamais vu d'autres monuments que ceux de Grand-Pré, mais certains livres illustrés de l'oncle Leblanc lui avaient laissé quelques notions d'architecture. Elle aimait bien, comme beaucoup de femmes, le style capricieux et orné des successeurs des Mansard, mais le gothique avait toute sa prédilection ; elle l'admirait surtout dans les habitations rurales.

Monsieur George parut encore plus enchanté de cet autre goût de la petite maîtresse ; c'était absolument le sien. Quant aux vieux meubles, il n'en dit pas un mot, ils n'étaient pas encore prêts...

Après cette nouvelle visite, le lieutenant se remit à ses travaux artistiques. Cette fois, il voulut faire une première tentative sur la figure humaine et il demanda à Butler de poser. Le capitaine aimait mieux les chats que la peinture : cependant, pour jouir de la satisfaction de contempler une reproduction de sa moustache, il consentit à subir l'épreuve.

George procédait systématiquement ; il voulait arriver au portrait de Marie après douze essais, comme on apprend aujourd'hui en douze leçons l'équitation, l'escrime, la calligraphie et même le dessin. Il prit Butler comme type de transition entre la bête et l'homme.

La séance fut longue, le feu sacré entraînait l'artiste, le modèle commençait à jurer sur la sellette et il brûlait de voir l'ébauche de ses nobles traits. Enfin, George lui fit grâce de quelques hachures, et le capitaine, certain d'être émerveillé, vint se placer devant le carton ; Mais hélas !....

Toute ébauche est un peu caricature : imaginez ce que devait être celle du visage de Butler...

George, dans l'ardeur du travail, tout occupé qu'il était à saisir les proportions générales et à jeter les premières lignes avec précision, ne s'était pas arrêté à comparer et à faire l'analyse de cette étrange physionomie ; mais quand il se fut levé et mis à la distance convenable pour bien juger de l'ensemble, il partit d'un éclat de rire inextinguible, qui, pendant dix minutes, résista à tous les efforts qu'il fit pour l'arrêter. Chaque fois que ses yeux tombaient sur le dessin, son hilarité recommençait. Quand il put prononcer quelques paroles, il se hâta de dire :

— Excusez-moi, capitaine ; pardonnez à une main novice ; je m'aperçois qu'à mon insu, l'image de ma chienne s'est déteinte sur la vôtre ; il est resté quelque chose de ma *Squaw* dans mon crayon : c'est le résultat d'une première étude trop bien faite ; c'est pour cela que votre portrait ressemble au sien ; il est probable que si j'eusse fait le sien après le vôtre, c'est elle qui en aurait souffert

L'explication ne calma pas la colère que l'éclat de rire du lieutenant avait causée à Butler ; il franchit la porte tout enflammé, ne voulant plus écouter un mot de George qui s'empressait de lui démontrer qu'une seconde séance réparerait tout le mal, et qu'à jorçe de considérer ses traits, il finirait par effacer de sa mémoire le museau de sa trop séduisante *Squaw*.

XVI

Enfin, un jour devait venir où les meubles de Marie seraient réparés, et ce jour était arrivé.

Le lieutenant, qui, le soir précédent, avait laissé des ordres très précis à ses ouvriers, se rendit chez la veuve avant l'aube. Tout son monde était sur pied et à l'œuvre ; les enfants de la fermière, les menuisiers, la femme elle-même, tous s'occupaient à transformer la maison ; l'œuvre s'achevait, tant on y avait mis d'activité. Les pièces étaient peintes, et si bien ajustées d'avance qu'il n'y avait eu qu'à les placer.

Un porche élégant s'élevait devant l'entrée, surmonté d'un timpan pointu et d'une petite flèche gracieuse ; trois légers balcons, avec des détails gothiques, ornaient les fenêtres ; d'autres aiguilles s'élevaient sur le toit, dont une surmontée d'un coq tournant ; les meubles étaient installés à l'intérieur ; la boutique n'avait plus de secrets.

Quand l'heure de l'arrivée de la petite maîtresse fut sonnée, tous les heureux complices allèrent se cacher derrière un buisson, pour jouir de l'agréable surprise que Marie ne pouvait manquer d'éprouver.

Elle ne se fit pas longtemps attendre : elle était ponctuelle comme tout bon économiste. Elle venait légère, sur les herbes blanchies de rosée, que personne n'avait encore secouée ; sa marche empressée, l'air vif d'une fraîche matinée d'automne, l'espérance d'une belle journée de travail animaient sa figure ; elle brillait comme la dernière reinette du verger.

La brume était si épaisse ce matin-là que la petite fermière n'aperçut la maison qu'en arrivant dessus. Quand elle vit la modeste demeure se dessiner tout à coup avec ces flèches élégantes et toute cette toilette de fête, elle resta fixée sur la terre comme la femme de Loth, son teint se décolora, il vint deux grosses larmes dans ses yeux et elle fut obligée de s'appuyer à la clôture.

George, croyant que c'était l'effet d'un plaisir trop soudain, s'empressa d'aller auprès d'elle. Marie le regarda avec un air plus triste que surpris, attendant un premier mot d'explication.

— Mademoiselle, dit-il, tout est complété, meubles et logis ; et j'espère que le tort que nous vous avons fait est réparé à votre satisfaction.

— Ah ! monsieur le capitaine, c'est beaucoup trop... beaucoup trop...

— Mais je ne le crois pas ; car on n'avait pas seulement détérioré votre propriété, on vous avait fait aussi un grand chagrin ; vous aviez droit par conséquent à un plaisir compensatoire. j'ai imaginé celui-ci...

— Ah ! monsieur, c'est trop de délicatesse, et... mais... et Marie resta plus que jamais embarrassée.

— Mais... interrompit George, peut-être n'ai-je pas réussi ?

— Oh ! oui, je vous suis très reconnaissante... mais j'aurais été assez indemnisée par ce que vous aviez déjà fait.

— Voyez, reprit le capitaine, qui commençait lui-même à se décontenancer : on a rempli les deux pans de côté de votre vestibule en claire-voie ; vous pourrez y faire grimper des vignes

sauvages et du chèvre-feuille ; j'ai fait donner assez de profondeur aux balcons pour qu'ils puissent recevoir facilement plusieurs pots de fleurs : vous placerez là des géraniums, des héliotropes, de la mignonette, des œillets, et en ajoutant quelques pieds de pois d'odeur, tout cela composera un parfum qui ne sera peut-être pas désagréable à respirer, à vos heures matinales ?

Marie se taisait, ce parfum réjouissant n'avait aucun effet sur elle ; il ne ramenait pas le sourire dans ses deux grands yeux nuancés de tristesse qui se promenaient sur toutes ces jolies nouveautés, elle semblait chercher la vieille demeure sous son travestissement de jeunesse.

George se rappela la fameuse *bouche charmante* et resta désolé. Il accompagna pourtant la jeune fille qui s'était mise à marcher machinalement autour de sa propriété. Quand ils furent revenus sur leurs pas, celle-ci fit un effort pour dire à son cavalier : — C'est bien joli... c'est un cottage anglais, je crois?...

— Oui mademoiselle ; et cela ne vous convient pas, je le vois bien.

— Monsieur George, je vous prie de me pardonner un sentiment que vous trouverez peut être futile, mais que je ne puis pas maîtriser : cette vieille demeure était un souvenir bien cher pour moi, je l'aimais avec sa pauvre porte, ses volets rouges, avec toute sa simplicité d'autrefois. Que voulez-vous, j'aime mes souvenirs, moi, et je n'avais pas encore songé à les varier ou à les rajeunir... Tous ces beaux changements m'ont trop surprise... Si vous m'aviez parlé d'avance, je vous aurais épargné tant de soins et de temps perdus.

— Les soins et le temps perdus pour vous, mademoiselle, ne sont rien, dit George en tendant sa main à Marie ; seulement, je suis désolé de vous avoir causé de la peine ; vous voyez au moins que ce n'était pas mon intention.—Il appuya sur ces derniers mots ; puis, il salua profondément. En s'éloignant il laissa des ordres à ses ouvriers, échangea quelques paroles avec la veuve Trahan ; ce qu'elle lui dit fit passer un nuage sur sa vue ; il était évidemment affecté.

Une heure après son départ, la maison avait repris ses allures d'autrefois : comme une de ces vierges folles et surannées qui se sont masquées de jeunesse durant un jour de carnaval pour causer quelques dernières mystifications, l'antique chaumière se retrouva avec ses années et ses lésardes.

Les gens de la ferme ne savaient que dire ; la tristesse était générale. On s'était promis une fête autour de Marie, et tout ceci

ressemblait à un enterrement. Pierriche faisait entendre une exclamation à chaque flèche qui tombait sous la hache des menuisiers, et quand celle de la girouette s'écroula, il faillit écraser lui-même ; car il s'était bien promis d'aller faire tourner quelquefois la queue du coq contre le gré du vent. Aussi ne put-il retenir une réflexion :

— C'est-il triste de laisser détruire ainsi une espèce de château ! Notre maîtresse, vous qui êtes née pour vivre dans les châteaux : ça aurait été si joli de vous voir dans votre fenêtre, à travers les pois d'odeur, comme disait monsieur l'officier anglais ! Et moi, ça ne m'aurait pas fait paraître plus chétif, les pois d'odeur !.....

— Oui, il me semble, dit sa mère à mademoiselle Marie, que vous auriez pu conserver ces améliorations... Si vous saviez comme ce pauvre monsieur George avait du chagrin : lui, le seul Anglais qui soit bon pour nous !

— J'en suis aussi chagrinée pour lui ; mais croyez-vous que Jacques eut été bien fier d'apprendre que ce bel Anglais s'était chargé de lui bâtir en partie sa maison pendant son absence. Vous savez comme il les déteste tous. Cela n'aurait pas été pour lui une agréable surprise.

— Pourquoi pas ? dit Pierriche ; un château est toujours un château ; qu'il vienne de monsieur George ou d'Adam, ça fait toujours plaisir d'en avoir un, surtout quand on prend la châtelaine avec.

XVII

Jusqu'à ce moment, le jeune officier n'avait fait aucun cas de cet absent qui s'appelait Jacques, le fiancé de Marie : c'était pour lui un être imaginaire comme l'Hippogriffe, le Sphinx ou quelque autre bête semblable, née du cerveau des poètes. Il ne concevait rien à une constance de cinq ans, et il s'était bien persuadé qu'il lui suffirait de se présenter avec sa belle figure, ses épaulettes, son habit rouge, ses attentions assidues, ses petits présents, pour effacer dans l'esprit de Marie, une première illusion d'enfance, qui avait pu charmer un instant sa jeunesse, comme les histoires des follets, ou le conte de la belle au bois dormant. Mais aujourd'hui, après les quelques mots que lui avait dit la mère Trahan, Jacques lui apparut comme une sérieuse réalité. L'échec qu'il venait de recevoir à la ferme blessait son orgueil : c'était le premier qu'il subissait. Il sentit en même temps que le sentiment qu'il éprouvait pour la

belle Marie avait creusé de profondes racines dans son cœur. Naiguère, la multiplicité des objets aimés, et leur succession rapide, diminuait la force de ses liaisons : l'idole du présent fournissait des consolations pour celle du passé. Mais, ici, George ne pouvait trouver l'occasion d'être inconstant ; il voyait surgir les mêmes entraves de tout côté ; il lui parut inutile de jeter le regard ailleurs. S'il avait peu réussi contre un rival à l'état de mythe, quels avantages pouvait-il espérer contre ceux qui existeraient sous une forme visible et palpable ?..... Il ne tenait pas à recommencer tous ses frais de plans, toutes ses démarches matinales, toutes ses fantaisies d'architecte ; sa vocation pour la peinture avait reçu même une terrible secousse ; il en resta à son ébauche de Butler, et il ne se mit pas à la recherche d'un type de l'homme perfectionné.

Cependant, il ne voulut pas s'avouer publiquement battu : on allait parler de l'aventure de la ferme ; malgré toute la diligence et la discrétion qu'il avait apporté dans la préparation et la démolition des embellissements de la maison, deux femmes, deux enfants et trois hommes en avaient le secret... ce secret avait toutes les chances de la popularité. C'eût été un ridicule de plus de rompre les glaces et de laisser percer son dépit. George se décida donc à continuer ses relations avec la famille Landry, comme elles étaient commencées, puis à s'effacer plus tard,..... insensiblement.

Résolution éphémère, comme il en a été pris un grand nombre, depuis que les filles et les garçons ont été inventés.

XVII

Les relations ne cessèrent pas. Plusieurs mois s'écoulèrent après la chute du coq tournant de Pierriche, et George ne trouva pas l'occasion ou la force de s'effacer insensiblement : au contraire, il espérait maintenant ne s'effacer jamais.

La solitude, l'habitude forcée de se parler à lui-même, le spectacle continuel de la vie simple et honnête de cette petite population, le sentiment délicat que lui inspirait de plus en plus Marie ; tout cela avait entraîné sa pensée dans une série de réflexions justes. Son âme s'épurait à la chaste flamme qui s'était allumée en lui ; il eut du repentir d'avoir dissipé vainement les forces de son âme et les trésors de son cœur. En outre, un malheur sensible venait de lui arriver ; dans de pareilles circonstances, il ne pouvait

être plus cruellement frappé. Son frère avait été tué dans un engagement isolé avec les indigènes ; les barbares avaient bu son sang, et levé sa chevelure ; son corps avait été brûlé.

Cette mort horrible le plongea dans une grande tristesse, son caractère en resta profondément altéré ; il n'était plus le même ; quoiqu'il n'eut pas vu son frère depuis son arrivée en Amérique, et que, par légèreté ou par négligence, il ne lui écrivit pas souvent, ni longuement, c'était pourtant l'être qu'il affectionnait le plus au monde : il le sentait près de lui, sur la même terre ; il savait que sa pensée accompagnait la sienne avec sollicitude ; il espérait bientôt le revoir. Sa mort lui fit éprouver la sensation d'une solitude affreuse, insupportable, et un besoin plus grand encore d'affection. Désormais une puissance irrésistible l'entraînait vers la fille de Landry.

Il résolut d'en finir avec les incertitudes et les ennuis de sa situation. L'inconstance est souvent la marque d'une grande puissance de passions ; les circonstances ont marqué de fixer sur un but l'activité de ces natures d'élite ; elles courent à vingt fantômes à la fois : mais si un accident de leur vie vient à rallier à temps les forces et les désirs de leur âme, pour les pousser vers un objet de leur choix, ils s'y précipitent alors, avec l'ardeur et l'aveuglement de la fatalité et du désespoir.

George avait mis la mère Trahan dans ses intérêts, et la vieille fermière et ses enfants ne tarissaient pas sur son compte. Quand leur jeune maîtresse arrivait à la ferme, ils trouvaient moyen de mêler le nom du lieutenant à l'histoire de tous les légumes et de toutes les bêtes à cornes du champ. Marie les laissait dire, souriant également aux éloges donnés au bétail et au jeune officier.

George avait aussi conquis les bonnes grâces de madame Landry. Depuis quelque temps l'excellente femme pensait que sa fille était une créature extraordinaire, née, comme disait Pierriche, pour habiter les châteaux ; elle ne voyait plus de partis convenables pour elle, parmi les habitants de Grand-Pré ; une ambition imperceptible s'était glissée dans cette âme simple. Elle ne croyait plus d'ailleurs au retour de Jacques, et souvent il lui arrivait d'exprimer son admiration pour monsieur le lieutenant :—Quel charmant homme, disait-elle, si peu fière ! comme il nous témoigne de l'amitié ! comme il est bon pour les Acadiens ! comme il respecte notre religion ! quel bonheur ce serait pour les habitants et quelle fortune pour une fille du pays, s'il allait se marier à Grand-Pré !... D'autres fois, la mère s'adressait plus directement à Marie :—Ma chère enfant, je ne veux pas te désespérer ni te causer du chagrin ;

mais je crois qu'il est inutile d'attendre davantage ce pauvre Jacques... Nous voilà vieux ; il y a bien des dangers qui nous menacent ; tu auras besoin de protection.... La providence nous envoie quelquefois des occasions... des chances... dans les mauvais moments... il ne faut pas les mépriser.

Marie écoutait toutes ces choses, sans répondre, puis elle embrassait tendrement sa mère et s'en allait dans le secret de sa chambre prier Dieu et sa patronne.

Elle comprenait parfaitement le sens et le but de semblables discours ; mais comme sa mère restait dans les termes vagues, n'osait consulter ses dispositions ni lui proposer ouvertement des projets, elle ne se crut pas obligée de dévoiler ses sentiments et ses inclinations. Elle s'était bien aperçue de ce qu'il y avait de culte tendre dans les assiduités du jeune officier, et elle n'avait pas pu lui demander de les interrompre, quoiqu'elle subit quelques reproches à ce propos, de la part de plusieurs de ses amies. Elle éprouvait beaucoup d'estime pour monsieur George ; sa conduite envers sa pauvre fermière, dans les circonstances où il se trouvait placé au milieu de la garnison ; ses procédés bienveillants, ses relations continuelles, avouées devant tous les siens, lui annonçaient une âme généreuse, un cœur sensible, un esprit sans préjugés, une conscience droite et indépendante ; il avait acquis des droits à sa reconnaissance, cela avait suffi pour lui faire repousser les méchantes histoires venues de la garnison, et détruire en elle l'impression défavorable qu'il avait d'abord produit sur son esprit ; d'ailleurs, il s'était toujours montré parfaitement délicat et réservé dans tous ses rapports avec sa famille, et elle, de son côté, ne lui avait jamais témoigné que l'amitié la plus simple et la plus sincère, ne lui cachant en rien l'attachement qu'elle gardait pour son fiancé.

Elle ne crut donc pas devoir rompre, la première, des relations qui s'étaient établies sur des motifs que légitimait sa conscience, qui plaisaient à ses parents, leur assuraient une puissante protection, sans que sa famille ou le militaire ne lui en donnassent l'occasion.

Quant au père Landry, il ne variait pas ostensiblement de langage et d'habitudes depuis l'entrée de son jeune hôte dans sa maison : il était toujours affable, également jovial avec lui ; mais quand l'occasion s'en présentait, dans l'absence de l'officier, il ne manquait pas de réciter les deux phrases suivantes qu'il tenait comme des axiomes de ses pères : "Qu'une Française n'a pas le droit d'aliéner le sang de sa race ; et, qu'une fille des champs qui songe à s'élever au-dessus de sa condition est presque une fille perdue."

XVIII

Un jour de la fin d'août 1755, George était rentré dans ses appartements, très-agité. Il avait assisté à une séance extraordinaire du conseil militaire tenue au presbytère. Il marchait à grands pas, puis s'arrêtait tout-à-coup, passant fortement ses deux mains sur son front, comme pour enlever une tache hideuse qu'on y aurait imprimée. Il frappait du pied, et on l'entendait articuler avec rage des mots incohérents : — Lâcheté... fourberie... mensonge... infamie.—Il se détournait violemment vers la porte, comme pour s'y élancer, et il restait fixé sur le seuil, répétant comme un éner-gumène : — Mon devoir ! mon devoir ! me voilà cloué dessus comme sur une croix... ils vont prendre un infernal plaisir à me le faire remplir jusqu'au bout... — Et il détacha son épée pour la jeter avec mépris dans un coin.

Tout-à-coup, son visage bouleversé se transforma sous l'effort d'un sentiment plus doux, ses yeux enflammés se noyèrent dans ses larmes, et il vint s'affaisser sur son secrétaire, se cachant le visage dans ses deux mains. Il cherchait à se recueillir pour prendre une résolution.

Il resta longtemps ainsi ; après quoi, prenant une feuille de papier, il écrivit fermement trois pages, les ploia et mit dessus l'adresse de Marie ; puis il sortit, apportant avec lui la lettre.

XIX

Enfin, les grands évènements étaient près de s'accomplir. Pendant cette lutte secrète de deux cœurs, dans le petit bourg de Grand-Pré, il s'en était préparée une qui devait agiter durant huit ans l'univers entier : pendant que ce jeune Anglais essayait de conquérir l'affection de cette fille de la France, les deux nations s'étaient armées pour le combat suprême.

Comme on n'avait pas compté sur la *Commission des frontières* pour régler les difficultés entre les deux peuples, on n'avait pas attendu son jugement pour commencer les hostilités.

On sait ce qui eut lieu dans la première partie de l'année 1755. L'amiral Dubois de Lamothe avait laissé Brest dès le mois d'avril

pour venir porter des secours à la colonie ; l'amiral Boscowen quitta Plymouth à peu près dans le même temps pour lui fermer l'entrée du St. Laurent ; mais il ne put réussir dans son dessein : deux vaisseaux seulement de la flotte française tombèrent entre ses mains. On se vengea de cette déception sur les navires marchands ; il en fut pris trois cents qui voguaient, confiants dans les lois de la paix qui n'étaient pas encore régulièrement suspendues.

Peu après, le colonel Winslow débarqua en Acadie ; il avait ordre de déloger les Français de toutes les positions qu'ils tenaient sur l'isthme de Beau-Bassin et dans les environs. Sa mission fut couronnée de succès ; tous les forts furent emportés ou détruits.

Au Canada, De Beaujeu défit Braddock près de la Monongahéla, et cet échec des Anglais exaspéra toutes leurs colonies.

Après la prise des forts Beauséjour et Gaspéreau, la campagne se trouva terminée en Acadie, et les pacifiques habitants de Grand-Pré durent se féliciter de voir les furies de la guerre s'éloigner de leurs foyers ; car ils ne gardaient qu'un bien faible espoir de rentrer sous l'empire de la France. Cependant ils ne demeurèrent pas sans inquiétude sur leur avenir. On n'avait pas requis leurs services dans ces premiers engagements, mais il restait bien des batailles à livrer... D'ailleurs, on avait appris que trois cents Acadiens avaient été pris les armes à la main sous le commandement de M. de Vergor. Il est vrai que ces malheureux avaient été forcés de s'enrôler dans le corps de ce misérable commandant, et qu'ils avaient été graciés après la capitulation ; mais le défenseur du fort Beauséjour avait exigé cette grâce, en rendant la place, et l'on devait penser que des maîtres qui menaçaient de mort pour les moindres infractions à leurs ordonnances reviendraient plus tard sur ce pardon intéressé.

On vit bientôt arriver des renforts de troupes dans tous les petits villages du Bassin-des-Mines ; des vaisseaux de guerre vinrent jeter l'ancre en face de ces demeures agrestes qui n'abritaient que la paix et la bienveillance. Le colonel Winslow, le vainqueur de Beauséjour, vint établir sa résidence au presbytère de Grand-Pré. On remarqua un mouvement inaccoutumé de courriers entre Halifax et tous les centres de population, et l'on se demanda ce que signifiaient tous ces soldats, toutes ces patrouilles, tous ces préparatifs, toutes ces dépêches à propos de gens désarmés et qui se trouvaient, plus que jamais, privés de tous secours de leur ancienne patrie. Les natures confiantes, ceux qui avaient quelques rapports avec le gouvernement, les novellistes bien renseignés répondirent que les troupes venaient tout simplement prendre leurs quartiers d'hiver

là où elles savaient trouver plus facilement à vivre. La chose était vraisemblable ; on ignorait les coutumes de la guerre ; on avait l'âme encore ingénue ; on crut facilement et l'on resta tranquille.

Mais voilà que, le 2 septembre, des pelotons militaires se mettent à parcourir les champs et les villages, au son du tambour ; ils distribuaient dans toutes les maisons une proclamation du colonel Winslow. Voici quelle en était la teneur :

“ Aux habitants du district de Grand-Pré, des Mines, de la Rivière-aux-Canards, etc., tant vieillards que jeunes gens et adolescents.

“ Son Excellence le gouverneur nous ayant fait connaître sa dernière résolution concernant les intérêts des habitants, et nous ayant ordonné de la leur communiquer en personne ; Son Excellence étant désireuse que chacun d'eux soit parfaitement instruit des intentions de Sa Majesté qu'elle nous ordonne aussi de leur exposer telles qu'elles lui ont été confiées : en conséquence, nous ordonnons et enjoignons strictement, par ces présentes, à tous les habitants tant du district sus-nommé que de tous les autres districts, aux vieillards comme aux jeunes gens, de même qu'aux enfants au-dessus de dix ans, de se rendre dans l'église de Grand-Pré, vendredi le 5 du courant, à 3 heures de l'après-midi, afin que nous puissions leur faire part de ce que nous avons été chargés de leur communiquer ; déclarant qu'aucune excuse ne sera reçue, sous aucun prétexte quelconque, et que toute désobéissance encourt la confiscation des biens, et de tous les meubles à défaut d'immeubles.

“ Donné à Grand-Pré, le 2 septembre 1755, la 29^{me} année du règne de Sa Majesté. ¹

“ JOHN WINSLOW.”

Ce document étrange, les secrets importants qu'il semblait receler, son laconisme, sa forme entortillée, impérative, et la manière extraordinaire que l'on avait adoptée pour le faire parvenir à la connaissance des Acadiens, tout cela fit grande sensation. Le soir même de sa publication, un grand nombre de ceux qui ne savaient pas lire se rendirent chez le notaire LeBlanc, pour le prier de le leur déchiffrer ; et comme le vieillard était le père d'une nombreuse famille et l'oracle ordinaire de Grand-Pré, beaucoup d'autres vinrent lui demander des explications et des conseils. Les Landry se trouvèrent à cette réunion.

On parla fort et dru, pendant que le notaire relisait et méditait la pièce tout bas. Plusieurs affirmaient que c'était une perfidie voilée ; qu'on ne pouvait rien attendre de bon des Anglais, dans de

¹ C'est la traduction du document historique.

pareilles circonstances.— Pourquoi, disaient d'autres, sur un ton sinistre, pourquoi tant de mystères et de hâte ? pourquoi rassembler nos enfants pour leur parler d'affaires si importantes ?... et puis, cette réunion convoquée le vendredi... à trois heures du soir... le jour des grands malheurs, du sacrifice du calvaire... à l'heure de la mort du Christ ! Ah ! il y a là quelque chose de diabolique ! Il faut s'armer, résister, ou il faut fuir !...

L'agitation était indescriptible, quand le chef octogénaire se leva : le silence se fit dans toute la salle. Tout en lui commandait le respect. Il avait vingt enfants dans l'assemblée, et cent cinquante de ses petits-enfants reposaient sous la sauvegarde de l'honnêteté et de l'honneur du gouvernement : il n'avait pas intérêt à se faire illusion, ni à donner de vaines espérances aux autres. Il avait toujours été, par le choix même des habitants, leur juge suprême et unique dans tous leurs petits différends ; et, depuis l'expulsion du curé, c'est autour de lui qu'on venait se ranger, le dimanche et les jours de fête, pour faire quelques prières, chanter des hymnes, entendre quelques enseignements de la sagesse chrétienne. Il avait l'extérieur et le caractère d'un patriarche, il était vénéré à l'égal d'un pasteur.

— Mes enfants, dit-il ;—et sa voix, et sa main qui tenait la proclamation, tremblèrent.—Mes enfants, je sais que vous avez toujours mis votre confiance en moi, et que vous avez toujours suivi mes conseils ; je n'ai jamais hésité à vous les donner ; les connaissances que j'avais acquises dans ma profession me faisaient une obligation de vous être utile ; je remercie le ciel, si ma longue vie vous a servi.

Mais, aujourd'hui, je sens que les circonstances sont bien graves, et qu'il faut plus que la sagesse des livres pour diriger nos actions. Je n'ose pas vous donner d'avis, et je laisse à Dieu de vous inspirer ce qu'il est bon que vous fassiez. Je vous dirai seulement ce que je pense du décret du commandant et ce que ma conscience me suggère pour ma propre conduite dans ce moment critique. D'abord, je ne devine pas plus que vous les nouvelles destinées que semble nous annoncer ce parchemin. Je n'y vois qu'une chose : c'est que l'autorité a voulu nous en faire un mystère, maintenant, pour avoir l'avantage, sans doute, de nous le révéler et nous l'expliquer plus minutieusement quand nous serons tous réunis. Vous savez que beaucoup d'entre nous manquent de l'instruction nécessaire pour bien comprendre les lois nouvellement promulguées. Le gouvernement a peut-être eu l'intention de nous épargner beaucoup d'embarras.

Il y en a qui soupçonnent des desseins perfides, qui parlent de fuir ou de résister... Je crois que rien de tout cela n'est raisonnable. D'abord, l'Angleterre est une noble nation ; elle est incapable d'un acte, d'un guet-à-pens aussi infâme, d'un subterfuge aussi lâche, pour tromper des hommes confiants et honnêtes, pour enchaîner des vaincus désarmés, qui, depuis cinquante ans, lui gardent fidélité sur leur honneur et sur leur serment ; pour trahir et rejeter des sujets qui ont plus d'une fois souffert pour elle. Quelques subalternes ont pu, souvent, nous imposer leurs volontés injustes ; mais aujourd'hui, c'est au nom du roi qu'on nous commande : si l'on abusait de ce nom, nous pourrions toujours en appeler au tribunal de notre souverain ; tout citoyen anglais a le droit de se faire entendre de lui.

Quant à ceux qui veulent résister, quels moyens ont-ils de le faire ? Nous n'avons pas une arme, et personne ne peut nous en fournir ; nous sommes environnés de soldats et de forteresses, nul ne peut nous secourir, les Français ont été repoussés de nos frontières... " Mais nous pouvons fuir, au moins, disent d'autres.... "

Fuir?... comment?... où?... Le pays est partout occupé par des corps armés ; nous ne possédons pas une embarcation ; la flotte anglaise garde toutes nos côtes, la mer nous est fermée. Et, mes chers enfants, je vous l'ai souvent dit, malgré tous les efforts que pourra faire la France, sa puissance n'en sera pas moins perdue en Amérique... Nous ne la retrouverons nulle part, sur ce continent ! Pourquoi irions-nous errer dans les bois, avec nos femmes et nos enfants, à la veille de l'hiver, pour chercher une autre patrie qui sera toujours l'Angleterre ?...

Non, je crois qu'il ne nous reste qu'une voie à suivre, celle du devoir ; qu'une chose à faire, obéir à l'ordonnance. Nous ne sommes pas libres de changer notre sort, nous pouvons peut-être l'améliorer en montrant notre soumission et notre confiance à l'autorité. Il y a toujours de la grandeur et du courage dans la confiance que l'on donne à ceux qui nous la demandent, et cela ne peut inspirer que l'estime et la clémence. Remarquez que, depuis quelque temps, notre gouvernement nous a traités avec plus d'équité que par le passé : c'est peut-être le commencement d'un règne de justice ; et dans ce cas, le moment serait mal choisi de nous soulever contre le pouvoir qui nous régit. Puisque nous ne connaissons pas les intentions de l'Angleterre, nous ne pouvons pas les juger et nous serions criminels de nous insurger d'avance contre elles.

Je vous le répète, mes enfants, le devoir est notre unique ressource ; c'est la seule garantie de tranquillité que nous ayons ; tous

sont soumis à cette grande loi de la vie sociale, ceux qui commandent comme ceux qui obéissent. S'il nous arrive du mal, nous n'en serons que les victimes, nous n'en serons pas coupables ; Dieu prend pitié de ceux qui souffrent, il ne punit que ceux qui font souffrir ; il sera pour nous !”

Ces paroles firent un grand effet ; elles étaient pleines de bon sens. Le silence religieux avec lequel on les avait écoutées se continua ; chacun se dirigea vers la porte, le regard abaissé, s'arrêtant, en passant, pour serrer la main du vieillard ; on était à peu près convaincu, mais on méditait encore ; personne ne répliqua ; seulement, quand on fut dehors, on entendit la voix d'un jeune homme qui disait à son voisin : — Le vieux notaire ! il est toujours coiffé de ses Anglais.

— Dame, dit l'autre, tous les Leblanc et les Landry le sont ; depuis que M. George fréquente leur petite Marie, ils se feraient tous couper le cou pour plaire à ces bourreaux de chrétiens. C'est vrai qu'il est bien poli celui-là, mais après tout, il a tout au plus l'intention de s'amuser ; car on dit qu'il en a trompé bien d'autres... Puisque la petite Landry voulait oublier Jacques, ça ne valait pas la peine de nous faire la dédaigneuse, pour ce beau polisson protestant qui rit d'elle, en dessous...

— Et la vieille Trahan, qui dit tout haut qu'il veut la demander en mariage !

— Et la mère Landry, qui se gourme déjà à l'idée d'avoir un officier pour gendre... un Anglais... un protestant!...

— Non, non pas, car Pierriche dit qu'il se ferait catholique !... rien moins que ça... les bêtas, à quoi ça songe-t-il?...

— Ils ont pourtant été prévenus assez sur son compte ; je leur ai dit, moi-même, ce que j'avais appris de ma tante Piecruche, qui l'avait appris elle-même de son neveu Piecruchon, qui frotte les bottes du gros capitaine Butler : s'ils ont un jour du repentir d'avoir encouragé cette liaison, ce ne sera pas notre faute, toujours.

Et le garçon raconta à son compagnon ce qu'avait rapporté le petit Piecruchon ; mais il eut soin de baisser la voix ; quelques uns des Landry s'approchaient d'eux, et l'histoire ne leur aurait probablement pas plu. C'était un vilain récit inventé au corps de garde, que les mécontents et les envieux s'empessaient de propager.

XX

George ne s'était pas fait d'amis parmi ses compagnons d'armes ; il les méprisait trop, pour vouloir de leur affection. Dès son arrivée, sa distinction naturelle, sa politesse, ses habitudes aristocratiques avaient indisposé cet entourage incivil : le vernis de l'éducation et de la société offusquent d'ordinaire ces natures sordides, parce qu'il met en relief leur écorce grossière. Ses relations avec les Acadiens, les coups qu'il avait fait donner à ses soldats, pour leur conduite à la ferme de Marie, lui avaient attiré leur haine : ces misérables cherchaient toutes les occasions et tous les moyens de satisfaire leur vengeance.

D'un autre côté, on avait vu se former depuis quelque temps, au milieu des familles de Grand-Pré, une division assez marquée : quoique les adversaires les plus ardents des Anglais eussent déjà quitté le pays à cette époque, cependant il s'en trouvait encore beaucoup que les intérêts de famille avaient retenus, malgré eux, et que révoltait l'idée d'être pour toujours et sans réserve des citoyens anglais. D'autres au contraire, plus timides ou plus sensés, voyant leur situation devenir de jour en jour plus désespérée, plus menaçante, en étaient venus à la conclusion que les conquérants pouvaient exiger d'eux une soumission entière ; qu'étant leurs souverains, ils en possédaient toutes les prérogatives, et que c'était folie de vouloir se regimber contre leur autorité. Les Leblanc et les Landry partageaient ce dernier avis, et comme ils étaient les familles les plus riches de Grand-Pré, ils avaient de l'influence.

Ces deux partis n'en étaient pas arrivés à une rupture complète ; ils se dessinaient, seulement, l'un sur l'autre, par la nuance de leurs opinions : chaque évènement public venait accentuer davantage cette division ; les moindres incidents, l'ombre d'un scandale servaient d'aliment à cette petite guerre de partisans. Les relations assidues du jeune lieutenant avec la famille Landry ne manquèrent pas, comme on vient de le voir, de servir de thème aux jaloux, aux prétendants déçus, d'abord puis aux adversaires des Anglais, ensuite.

Malgré cette division de la population, le discours sensé du vénérable notaire prévint tout le trouble que pouvait faire naître au milieu d'elle la proclamation de Winslow : les deux partis sentirent la sagesse des paroles du vieillard, et tous se remirent pacifiquement aux travaux de la saison. Une chose leur inspirait quelque

confiance : c'est que, depuis trois ou quatre mois, les vexations semblaient avoir fait trêve, comme l'avait remarqué l'oncle Leblanc. Ils étaient aussi très-occupés à sauver la moisson ; le temps pressait, elle n'avait jamais été plus abondante ; les gerbes écrasaient les moissonneurs sous leurs épis trop pleins ; les greniers allaient regorger ; l'abondance s'annonçait partout et tempérant un peu, par les joies qu'elle faisait espérer, les préoccupations politiques. Le peuple, surtout le peuple français, quitte volontiers les sentiers de deuil pour suivre ceux qui conduisent au plaisir.

Il ne restait plus çà et là, dans les champs, que quelques javelles ; presque partout les grands troupeaux avaient envahi l'espace laissé vide par la récolte. On s'était hâté plus que d'habitude, par l'espoir que les besoins de la guerre allaient nécessiter une vente plus précoce des produits des champs. Ceux qui avaient abrité plus tôt leurs grains assistaient les autres. Ces travaux en commun occasionnaient encore quelques réjouissances ; la dernière gerbe, qu'on appelait la *grosse gerbe*, fut brillamment fêtée en plusieurs endroits.

C'est peut-être à la ferme de Marie qu'on y apporta plus d'apprêts et de coquetterie.

N. BOURASSA.

(A continuer.)

LA QUESTION MEXICAINE

VII

(SUITE ET FIN.)

Le décret du 26 février, dont on a vu les principales dispositions dans le dernier article ¹, n'a pas tardé à être mis en vigueur, malgré le départ de la commission mexicaine chargée précisément d'aller régler, auprès du Saint-Siège, les questions que le gouvernement de l'Empereur trancha arbitrairement de sa seule autorité. Le *Journal Officiel de l'Empire*, du 9 mars, publia un décret qui réglemente la mise à exécution de la loi concernant la révision des opérations de désamortissement et de la nationalisation des biens ecclésiastiques. D'après le résumé que fait de ce décret le *Mémorial Diplomatique* ², la présentation des documents relatifs, notamment l'exhibition des titres d'adjudication ou de rachat, devra avoir lieu dans les deux mois qui suivront la publication du décret devant le secrétaire du Conseil d'Etat dans la capitale, et, dans les autres endroits, devant la première autorité politique du district. Les titres seront révisés par des commissions nommées par le Conseil d'Etat. Toute opération déclarée valide sera revêtue d'un certificat du président du Conseil, énonçant les termes dans lesquels la ratification s'est effectuée. Il est pourvu à l'aliénation définitive, par voie d'enchères, des immeubles qui

1 Voir livraison d'août 1865.

2 25 avril 1865.

restent encore à séculariser ou qui seront soumis de nouveau à la vente.

C'est de cette manière que Maximilien remplit les promesses qu'il avait faites avant de monter sur le trône. Du reste, on verra par la suite que cette conduite équivoque fit échouer les négociations entamées à Rome.

J'arrive maintenant à la dotation du clergé mexicain par l'Etat, qui doit remplacer, dans l'idée de l'Empereur, les biens dont on l'a dépouillé. Que veut dire cette proposition dont on fait une des bases du compromis entre le Saint-Siège et le gouvernement? Pourquoi M. Escudero, interprète fidèle de la pensée de son maître, veut-il absolument salarier le clergé de son pays? Pourquoi charger le budget mexicain d'un item de plusieurs millions? Nous allons bien vite comprendre les motifs de cette conduite; les journaux semi-officiels du Mexique nous les font connaître eux-mêmes, non-seulement en nous révélant ce qui doit être la pensée la plus intime du chef du nouvel empire, mais en faisant aussi l'aveu explicite de ses desseins.

Ils nous disent franchement que le but du gouvernement est d'asservir le clergé, de le rendre dépendant du pouvoir politique et de faire servir son immense et légitime influence sur ces populations presque entièrement catholiques à l'installation, au développement et à l'affermissement de la politique de l'Empereur, quelle qu'elle soit. "Gardons-nous, disait l'*Estafette* de Mexico, de cesser de doter annuellement le clergé; un clergé non rétribué est, par le fait même de son indépendance financière, un corps détaché de la nation; obligé de se suffire, il tend naturellement à agir en dehors de l'Etat, à se dégager de tout contrôle laïque, à ne se considérer que faiblement lié envers le pouvoir civil, à qui il ne doit rien, et à augmenter son influence temporelle par l'acquisition de grandes richesses et de relations puissantes..... Il nous semble donc indispensable d'établir solidement le principe de la dotation du clergé par l'Etat."

Tout ceci doit nous convaincre que l'on conserve, dans la famille impériale d'Autriche, les traditions pernicieuses de Joseph II; son neveu aspire, comme lui, à mériter le titre d'empereur *sacristain*, que Frédéric II donnait à son aïeul. Maximilien a-t-il donc peur de son clergé, qu'il veuille absolument l'asservir par tous les moyens possibles? Ce n'est jamais un bon signe que de voir un homme ou un gouvernement avoir peur de l'Eglise de Dieu. Défions-nous de ceux qui, pour ne pas être troublés dans leur con-

duite par les remontrances du pouvoir spirituel, l'empêchent de parler, espérant pouvoir, en étouffant la voix des ministres de Dieu, éteindre en même temps les cris de leur conscience. Un gouvernement habile, qui observe les lois de la raison et de la justice, ne craint jamais un clergé puissant ; car il sait que les hommes qui considèrent les rois comme l'image de la divinité sur la terre, et qui font remonter le principe de l'autorité à Dieu même, sont d'autant plus soumis, plus respectueux et plus obéissants aux ordres d'une administration équitable et régulière, qu'ils tirent d'une source plus noble et plus élevée les motifs de leur soumission et les raisons de leur respect.

Mais si Maximilien n'a pas su comprendre les devoirs qui incombent à tout gouvernement catholique, le clergé mexicain a saisi de suite la position qu'on voulait lui faire, et plutôt que de perdre sa liberté, il a préféré combattre. Lorsque Mgr. Méglia eut connaissance de l'intention du gouvernement de faire un traitement annuel au clergé, il protesta solennellement et il déclara, dans une note adressée au ministre des cultes : " Que le clergé mexicain préférerait vivre de la charité publique plutôt que d'accepter un " salaire du gouvernement." Les évêques mexicains, dans leur protestation collective en réponse à la lettre de l'Empereur du 27 décembre 1864, confirmèrent ces paroles : " Nous pouvons, disaient-ils, assurer à Votre Majesté que nous sommes tous disposés à " vivre de la piété des fidèles plutôt que d'une dotation civile."

On se rappelle que la quatrième proposition soumise par monsieur le ministre de la justice Escudero, au nonce pontifical, donnait au gouvernement la faculté de constituer l'état civil dans les délais et l'étendue qu'il jugerait convenables. Cette proposition, on l'avouera, est un peu vague. Aussi je n'en discuterai pas le mérite, car sa réalisation peut avoir une plus ou moins grande portée, suivant la manière dont le gouvernement en voudra faire l'application. Mais, considérant la chose à un point de vue secondaire, je demanderai, avec M. d'Aignan ¹, s'il était nécessaire, à ce sujet, de jeter le trouble dans la conscience du peuple mexicain. Pour les catholiques, le mariage est un sacrement qui a Dieu pour auteur, dont l'Eglise connaît et explique les règles ; il est impossible que l'Empereur Maximilien songe à changer, sans l'assentiment du Saint-Siège, une situation entrée si profondément dans les mœurs.

Je ne sais si l'Empereur a oublié qu'il gouverne un peuple catholique ; mais ce qui est certain, c'est qu'il agit bien comme s'il vou-

¹ *Monde*, 11 février 1865.

lait faire disparaître complètement tous les droits et tous les privilèges dont les nations catholiques ont coutume de revêtir les prêtres dans les fonctions civiles qu'ils sont appelés à remplir. En effet, par un décret récemment publié, il est ordonné que les registres de l'état civil, dans l'empire du Mexique, seront désormais tenus par des officiers laïques relevant uniquement du gouvernement. Aujourd'hui, on donne à ces fonctionnaires le pouvoir de constater la célébration des mariages ; n'est-ce pas le premier pas vers un régime qui pourra leur donner, plus tard, le droit de les célébrer ? Ce serait un dernier trait de ressemblance très-frappante et tout-à-fait inattendue avec le gouvernement de Juarez. Ce serait une imitation complète de la position faite à l'Eglise de France par la grande révolution. Maximilien n'est donc pas encore satisfait ? Veut-il, continuant à marcher sur les traces de la France révolutionnaire, donner à ses sujets le mariage civil et mettre le comble à la série de réformes *démocratiques* qu'il a entreprise ? On l'ignore ; mais, ce qu'on sait bien, c'est que le gouvernement de Juarez, après avoir, comme Maximilien, sécularisé les biens ecclésiastiques, introduit au Mexique le mariage civil, et fait bien d'autres actes d'un libéralisme très-avancé ; ce gouvernement, dis-je, sous le poids de la réprobation nationale, fut chassé du pays par des événements récents que les coupables ne prévoyaient certainement pas.

Outre ces quatre propositions fondamentales, l'Empereur réclamé aussi les anciens droits régaliens qu'avait la couronne d'Espagne : “ Lui et ses successeurs, disait la note du gouvernement mexicain, “ jouiront *in perpetuum* de tous les privilèges et de toutes les prérogatives dont jouissaient les rois d'Espagne à l'égard des églises “ existant dans les domaines espagnols des Amériques.”

Que sont ces droits régaliens et quelle idée devons-nous avoir de la demande qu'en fait Maximilien ? Ces droits régaliens sont, pour les principaux, l'investiture des prélats, la haute main sur les affaires temporelles ; la *réglementation* des tarifs ecclésiastiques, la limitation du nombre des ordres monastiques et des confréries religieuses, et le droit d'*exequatur*, c'est-à-dire le droit de ne permettre la publication des bulles et autres décrets émanant de la cour de Rome qu'avec la permission spéciale du gouvernement impérial.

L'Etat, de droit et par lui-même, ne les possède pas ; ils appartiennent à l'Eglise¹. Ainsi, c'est à l'Eglise, et, en droit absolu, à l'Eglise seule qu'il appartient de nommer ses évêques, de gérer les biens et les bénéfices nécessaires au soutien du culte et de ses

1 *Syllabus*, etc., Prop. XLI.

ministres, d'établir les ordres religieux et de communiquer avec tous les membres de la hiérarchie ecclésiastique pour les besoins de l'administration spirituelle. Cependant, l'Eglise peut se dessaisir de ces privilèges, en tout ou en partie, en faveur d'un gouvernement ami qui la protège et la soutient; mais l'Etat qui s'en empare violemment, sans l'autorité du pouvoir religieux, commet une injustice criante, qui est une véritable usurpation. Comment peut-on espérer que l'Eglise donne des droits aussi importants et des faveurs aussi spéciales à un gouvernement qui se pose comme son adversaire déclaré? Le Saint-Siège peut les accorder à un prince pieux et dévoué, qui les accepte comme une faveur et s'en montre reconnaissant; mais il ne les donnera pas à celui qui se présente chargé des dépouilles des monastères et des autels. Si on les lui arrache, l'Eglise protestera, et, en tombant, elle opposera au ravisseur puissant, contre le droit de la force, la force du droit, qui, à la fin, finit toujours par triompher.

Du reste, est-il bien exact de dire que les rois d'Espagne jouissaient, au Mexique, de tous les droits que réclame Maximilien, ou qu'ils en jouissaient légalement et non par usurpation? Il est nécessaire de faire, sur ce point, une distinction importante. Quelques-uns des droits régaliens avaient été concédés aux rois d'Espagne par les Souverains Pontifes; d'autres avaient été usurpés malgré les protestations du Saint-Siège. C'est ainsi que Jules II avait concédé aux souverains d'Espagne le droit de patronat sur les bénéfices ecclésiastiques, et quelques autres privilèges spéciaux avaient été exprimés dans d'autres actes pontificaux. Mais toute autre ingérence qui a pu être exercée sur les choses et les personnes ecclésiastiques, n'a été qu'une usurpation toujours epoussée et toujours condamnée par les Papes. De ces principes et de ces faits, le Cardinal Antonelli concluait dans une lettre à l'ambassadeur mexicain :

“ Toute distinction étant faite entre les privilèges légitimes accordés autrefois à l'Espagne, et l'ingérence abusive exercée de temps en temps sur différents points relatifs aux choses et aux personnes ecclésiastiques, la dynastie actuelle du nouvel empereur ne peut d'aucune manière succéder à la jouissance des premiers, octroyés exclusivement à la dynastie de Castille et de Léon, sans obtenir une concession spéciale et nouvelle du Saint-Siège; et que, pour la seconde, tout acte du nouveau souverain du Mexique sur les affaires ecclésiastiques serait une vraie usurpation non moins injuste que condamnable.”¹

¹ Note adressée par Son Eminence le Cardinal Secrétaire d'Etat de Sa Sainteté à M. Ignace Aquilar, ministre plénipotentiaire de S. M. l'Empereur du Mexique auprès du Saint-Siège, le 19 mars 1865.

Sur] la question de l'*exequatur*, il y a eu entre Mgr. Méglia et M. Ramirez, ministre des affaires étrangères au Mexique, un échange de correspondances que je ne puis passer sous silence. La discussion qui l'a accompagnée définit trop bien les bases sur lesquelles se place le nonce pontifical pour défendre les droits de l'Église, comme elle indique trop clairement l'esprit qui anime le gouvernement de Maximilien dans ses mesures hostiles, pour que j'omette un détail aussi important dans l'appréciation des événements que je raconte.

Le 18 janvier, le *Journal officiel* de Mexico avait publié un décret en date du 7 du même mois, par lequel il était ordonné que, dorénavant, les brefs, les bulles, les rescrits et les dépêches de la cour de Rome seraient remis à l'Empereur avant d'être publiés.

Aussitôt après la promulgation de cette loi si attentatoire à la liberté de l'Église, Mgr. Méglia écrivit au ministre des affaires étrangères une lettre contenant une protestation très-énergique. Le texte de ce document me fait défaut ; mais je trouve dans une correspondance dont on garantit l'exactitude, que le nonce pontifical aurait objecté contre le décret précité les deux propositions suivantes : ¹

“ 1^o Le droit du Saint-Père comme chef de l'Église est parfaitement reconnu par tout le monde, et les actes pontificaux en général ne sont que des actes d'une juridiction indépendante et souveraine.

“ 2^o Rome ne pourra jamais comprendre qu'un des sujets du Pape, fût-il empereur ou roi, ait le droit d'empêcher la publication d'un de ces décrets ou d'en arrêter les effets.”

Mgr. Méglia terminait sa lettre en rappelant l'exemple de l'Autriche qui a renoncé au droit d'*exequatur* pour les actes pontificaux, et en exprimant le vœu que l'exemple de l'empereur François-Joseph fût suivi par tous les monarques catholiques.

M. Ramirez fit une réponse longue et passablement diffuse, dans laquelle il essaya d'expliquer et d'excuser la conduite de son maître. Il développa lourdement quelques misérables arguments, dont le principal s'appuie sur la doctrine des faits accomplis si chère aux fils de la révolution :

“ En ce qui concerne le droit d'*exequatur*, disait-il, il ne s'agit pas de savoir si une doctrine proclamée par le Pape dogmatique ou disciplinaire est vraie, ni si ce que le Pape ordonne est convenable. Ce n'est pas cela que l'Empereur recherche, et jamais cela n'a été l'objet d'un *exequatur* royal. Il s'agit tout simple-

¹ *Mémorial Diplomatique.*

“ ment de savoir si tel ou tel rescrit pontifical ne contient rien de
 “ contraire à l'ordre public et aux intérêts civils.

“ Quant au principe que l'Empereur est sujet du Pape, le gou-
 “ vernement le repousse dans les termes les plus absolus. Comme
 “ catholique, l'Empereur est soumis au Saint-Siège ; mais comme
 “ souverain, il tient une autorité dont il ne relève que devant
 “ Dieu.”

Mais cette discussion, comme on le pense bien, n'a rien changé à la volonté de l'Empereur, et la loi du 7 janvier est aujourd'hui en pleine vigueur.

Une note adressée par le ministre de la justice à la préfecture de Puebla, le 21 février dernier, à propos de la fausse nouvelle répandue par quelques journaux de la publication de l'Encyclique du 8 décembre à la cathédrale de Puebla,¹ a affirmé l'intention de l'Empereur de mettre en force toutes les dispositions de ce décret, et a ainsi découragé les dernières espérances des quelques catholiques qui refusaient encore de croire à ce nouvel état de choses.

VIII

Je demande pardon au lecteur de la digression peut être un peu longue dans laquelle m'a entraîné la discussion des propositions soumises à Mgr. Méglia. J'ai cru qu'il était à propos de résumer sur ces différents sujets les opinions catholiques, afin de mieux faire comprendre le mérite des diverses questions, la conduite coupable du gouvernement mexicain et la légitimité comme la juste vigueur des actes du nonce pontifical. Je reprends la narration des faits.

Aussitôt après avoir reçu communication des conditions que l'Empereur voulait mettre au concordat avec le Saint-Siège, Mgr. Méglia dut déclarer, comme on l'a vu, qu'il manquait d'instructions pour signer un accommodement sur de telles bases. J'ai déjà dit les discussions qu'amenèrent les différentes propositions et la protestation du nonce pontifical. Celui-ci, animé du désir de calmer la tempête qui s'élevait, informa le gouvernement de l'Empereur qu'il allait se mettre en relation avec le Saint-Père et lui demander les nouveaux pouvoirs qui lui devenaient nécessaires pour exprimer l'assentiment du Pape à des conditions nouvelles, directement contraires à celles sur lesquelles on avait eu une

¹ *Écho du Pacifique*, 11 avril.

entente préalable. On a vu que l'Empereur ne voulut pas consentir à attendre l'arrivée des nouvelles instructions de la cour de Rome, mais trancha de sa seule autorité les différentes questions qui faisaient la base du litige et qui ne pouvaient légitimement être résolues que par le concours amical du pouvoir spirituel et du pouvoir politique. C'est alors qu'il publia les lettres ¹ invitant son ministre de la justice à lui soumettre des lois propres à régler les questions de liberté de conscience et de désamortissement des biens du clergé. La protestation collective de l'épiscopat mexicain, ² que j'ai déjà eu occasion de mentionner, vint jeter le trouble dans le gouvernement du nouvel empereur, en affirmant avec autant de franchise que de vigueur les doctrines de l'Église catholique et la ferme volonté des dignitaires ecclésiastiques de s'y conformer et de la défendre au prix des plus grands sacrifices. Cette conduite énergique n'a pas su, je le sais, inspirer des pensées salutaires à Maximilien, car il fit aux évêques mexicains une réponse tout-à-fait irrespectueuse ³, dans laquelle, après avoir traité les vénérables suppliants avec la dernière hauteur, il essaie de pallier sa conduite en présentant sous un faux jour les négociations intervenues entre Mgr. Méglia et lui. Toutefois la protestation de l'épiscopat à dû faire comprendre à l'Empereur, qui connaît sans doute l'histoire du Mexique depuis trente ans, l'importance qu'il y a pour son gouvernement de ménager l'élément religieux ; elle lui a fait probablement craindre des événements, une agitation capable d'ébranler les assises de son trône déjà si faible et si peu assuré. Car peu de temps après, on le voit nommer une commission chargée de se rendre à Rome et de discuter au siège même de la Papauté les bases du concordat. Mais, nouvelle preuve de la duplicité que Maximilien n'a cessé de mettre dans ces négociations, la commission s'était à peine éloignée des rivages de Vera-Cruz, que l'Empereur publiait les deux décrets du 26 février 1865, prononçant, l'un, la liberté des cultes, l'autre, la nationalisation des biens ecclésiastiques. Par ces deux mesures, il plaça un obstacle presque insurmontable au succès de la mission de ses trois délégués près la cour romaine. C'est ce que l'on va voir incontinent.

Mgr. Méglia, réduit à l'inaction par ce déplacement du siège des négociations, continua de gémir sur l'insuccès de sa mission diplomatique. Il espéra que l'autorité du Père commun des fidèles

1 Lettre du 27 décembre 1864 à M. Escudéro.

2 Lettre du 29 décembre 1864.

3 Lettre de l'Empereur du 9 janvier 1865.

pourrait peut-être obtenir des représentants de l'Empereur, ce que lui, délégué du Saint Siège, n'avait pu gagner. Il demeura dans cette douloureuse attente jusqu'au milieu de mai. C'est alors qu'il reçut du Souverain Pontife l'ordre de s'éloigner de la cour mexicaine, afin, disait le *Giornale di Roma*, de ne pas demeurer témoin de ce qui se fait contre l'Eglise. Après avoir laissé entre les mains du ministre des affaires étrangères une note expliquant les motifs pour lesquels le Pape lui avait donné l'ordre de cesser de le représenter auprès de Maximilien, le nonce prit congé définitif de l'Impératrice, en l'absence de l'Empereur, et partit de la capitale pour s'embarquer à la Vera Cruz le 1^{er} juin.

Ce départ causa dans tout le pays une profonde impression que le gouvernement mexicain essaya vainement de dissimuler, en faisant répandre par ses organes officieux une fausse explication qui ne trompa personne. Pendant que chacun savait que ce rappel du nonce était dû à l'insuccès complet des négociations entamées à Rome, l'*Ere Nouvelle* du 17 mai disait : " Que tout faisait prévoir que la commission, officiellement reçue par le Saint-Père, pourrait commencer de suite l'accomplissement de sa mission, présenter les choses sous leur vrai jour et préparer rapidement les voies pour arriver à l'entente si désirable sur toutes les questions pendantes. On regardait même, ajoutait le même journal, comme probable que Mgr. Méglia recevrait du gouvernement pontifical l'ordre de continuer son voyage vers quelques unes des républiques hispano-américaines auprès desquelles il était accrédité," ce qui était complètement faux ; Mgr. Méglia ayant été envoyé à Mexico pour y demeurer, comme tout nonce demeure dans la capitale du gouvernement près duquel il est accrédité. Il n'était point chargé de voyager dans les républiques hispano-américaines, et il n'était accrédité auprès d'aucune d'elles. Si le Pape lui ordonna de quitter le Mexique, ce fut pour protester contre les actes du gouvernement de l'empereur Maximilien, attentatoires aux droits de l'Eglise, et dont le représentant du Saint-Siège ne pouvait demeurer spectateur impassible. Tous les efforts des ministres mexicains pour donner au départ du nonce un autre caractère sont vains. Ces efforts attestent seulement que le cabinet de Mexico voit toute la portée de cette mesure, et que les populations en ont parfaitement compris la signification ¹.

Quoique cet événement contristât l'âme des catholiques mexicains, cependant il leur restait une dernière planche de salut. La commission envoyée à Rome pour traiter directement avec le

¹ *Le Monde*, 1^{er} juillet 1865.

Saint-Père pouvait peut-être réussir à rétablir l'entente si désirable entre l'Eglise et le gouvernement, et asseoir sur des bases solides et justes l'harmonie, la cordialité et l'unité d'action entre la puissance spirituelle et la puissance temporelle. Vain espoir ! Les actes qui ont été déclarés injustes et attentatoires aux droits de l'Eglise, à Mexico, n'ont pas été trouvés, à Rome, moins coupables, moins condamnables, ou plus susceptibles de tolérance ou d'approbation. C'est le sujet qui me reste à traiter pour terminer ce travail déjà trop long.

La commission mexicaine était composée de M. Velasquez de Léon, président, de Mgr. Ramirez et de Don Deguallado. Elle voulut d'abord communiquer avec le Pape avant de se mettre en relation avec le Cardinal Antonelli. Elle ne réussit pas ¹. Il s'écoula un temps assez long avant que les Mexicains pussent être admis auprès de la personne du Saint-Père. La conduite de leur maître, qui tranchait de son épée, violemment, arbitrairement, les questions qu'ils disaient être chargés de discuter et de résoudre à l'amiable, était connue à Rome. Ces actes de l'Empereur, en préjugant les questions que l'on voulait régler par un concordat, laissaient peu de place à des négociations sérieuses, et rendaient la position des commissaires, au siège de la papauté, absurde, fautive, inconséquente, sans raison d'être ². C'est ce que la cour romaine désira, sans doute, leur faire sentir en accumulant toutes espèces d'obstacles à leur admission auprès du Saint-Père ; en voulait leur épargner le désagrément d'un refus et d'un renvoi inévitables. A la date du 22 avril, ils n'avaient pas encore été reçus. Toutefois, les délégués mexicains ne comprirent pas ou ne voulurent pas comprendre ce haut sentiment de délicatesse et de bonté paternelle de la part du Père commun des fidèles, qui, quoique profondément blessé de la conduite singulière de Maximilien, n'avait pas cependant perdu tout espoir d'accommodement et de bonne entente, comme il le déclara au consistoire secret tenu le 27 mars ³.

Enfin, après bien des instances inutiles, ils réussirent à avoir accès auprès du Saint-Père.

Celui-ci, ayant pris connaissance du but de leur visite, leur dit que leur mission était inutile et qu'elle ne pouvait produire aucun résultat avantageux. " Prenez garde, dit-il, en s'adressant particulièrement à M. Velasquez de Léon, d'y souiller l'honorabilité de votre nom." Puis Sa Sainteté ajouta en les congédiant : " Vous

¹ *Le Monde*, 27 avril 1865.

² *Ibid. Mémorial Diplomatique*, 23 avril 1865.

³ *Le Monde*, 4 avril 1865.

pouvez maintenant retourner auprès de votre maître, et lui dire que si les rois et les généraux, lorsqu'ils sont vaincus, capitulent, débandent leurs armées et abandonnent leurs forteresses à leurs ennemis, l'Eglise, quoique sous la pression de la force matérielle, ne capitule jamais, ne licencie jamais son armée qui se compose de ses évêques et de ses prêtres, ne livre jamais ses forts qui sont la justice, la vérité et le droit, et la conscience de ses enfants."

Quelle que soit l'authenticité de ces paroles que je trouve dans un journal ordinairement bien renseigné, il est certain que des conférences eurent lieu, soit avec Sa Sainteté, soit avec Mgr. Franchi, soit avec la congrégation des affaires religieuses extraordinaires. Ces conférences durent être secrètes ; les journaux les mieux renseignés ne donnent aucuns détails sur ce sujet ; mais on sait sur quels points elles portèrent, et on présume facilement de quelle manière elles furent conduites, quelles questions y furent traitées, quelles opinions y furent émises, soutenues et combattues. L'ambassadeur de France, par ordre de son gouvernement, y prit une part active et officieuse, et mit tout en œuvre pour rapprocher les deux parties. Mais ce fut en vain. L'Eglise ne pouvait approuver des actes attentatoires à sa liberté et à ses droits, ni prendre pour base de concordat une conduite contraire aux principes qu'elle a toujours prêchés et toujours défendus. En effet, pendant que les envoyés mexicains parlaient, à Rome, de compromis et de transactions amicales, leur Empereur, à Mexico, décidait de sa seule autorité toutes les questions qu'il avait prétendu référer au Saint-Siège et rendait ainsi toutes négociations impossibles. Aussi *Le Monde*, du 17 juillet, annonçait-il que les négociations et les relations diplomatiques étaient rompues entre les deux cours. De même que Mgr. Méglia avait laissé Mexico, M. Velasquez de Léon, Mgr. Ramirez, M. Deguallado, envoyés de Maximilien, et M. Aquilar, son ambassadeur, avaient quitté Rome pour se rendre à Naples et y attendre des instructions, à ce qu'on assure. A la date du 1^{er} août, l'ambassadeur et les envoyés de Maximilien n'avaient pas encore reçu les dernières instructions de leur gouvernement.

Vers ce temps, l'Empereur du Mexique adressa aux cours européennes un *Memorandum*, dans lequel il expliqua, à son point de vue, les difficultés diplomatiques entre le Mexique et la cour de Rome. Le cardinal Antonelli crut de l'honneur du Saint-Siège de répondre à cette pièce ; il adressa en conséquence une note, en date des premiers jours d'août, aux représentants de Sa Sainteté à l'étranger, dans laquelle il réfuta victorieusement, les unes après les autres, toutes les assertions contenues dans la lettre de l'Empereur.

IX

Voilà la phase désagréable qu'ont atteinte, aujourd'hui, les relations diplomatiques entre le gouvernement mexicain et la cour de Rome. Le clergé de l'empire se trouve précisément dans la position qu'avait voulu lui faire Juárez. Maximilien s'est constitué l'interprète et le continuateur des idées libérales du gouvernement qu'il était venu détruire ; il a réalisé les vœux les plus ardents des démocrates. Appelé au trône par le parti conservateur, il a ruiné ses espérances et s'est appuyé dans son œuvre de régénération sur les principes de ceux qu'il était chargé de combattre. Les libéraux n'ont rien à lui envier ; ils n'auraient pas agi autrement. Que Juárez et ses partisans se reposent en paix ; ils n'ont plus de motifs de désirer le gouvernement du Mexique, leurs idées sont réalisées ; s'ils continuent de combattre l'Empereur, ce sont des ambitieux, qui ne cherchent que leur fortune privée, que leurs avantages personnels. Maximilien ne s'est pas contenté d'adopter les principes des adversaires de son trône ; au grand scandale de la partie saine de la population, il s'est entouré des libéraux de la veille. Au lieu de s'appuyer sur le clergé et la noblesse, il se pose comme le persécuteur de l'Eglise, comme le spoliateur des biens ecclésiastiques, et il s'environne d'étrangers. Le Mexique catholique n'a aujourd'hui rien à envier aux pays les plus *avancés* de l'Europe : tous les cultes reçoivent la même protection de la loi ; des étrangers et des spéculateurs s'enrichissent à même les biens de l'Eglise ; le clergé est réduit à la mendicité s'il ne veut pas accepter le salaire du gouvernement, et le Pape ne peut plus parler à ses fidèles que par l'entremise d'un ministre des affaires étrangères, que rien n'oblige d'être catholique, et qui par conséquent pourra tout aussi bien être hérétique, ou infidèle, et qui cependant sera le juge de l'à-propos ou de la convenance des enseignements du Vicaire de Jésus-Christ. Voilà l'état de choses qu'à établi Maximilien. Des principes plus sains, un catholicisme plus épuré, une politique plus conservatrice et plus religieuse réussissent-ils à faire leur chemin jusqu'au cœur du jeune empereur, un moment égaré peut-être par de fausses représentations ? C'est ce que l'avenir seul pourra nous apprendre. En attendant, admirons avec quelle rigueur Dieu traite ce beau pays, si admirablement doté par la nature, et qui a si étrangement abusé de tous les avan-

tages, de toutes les richesses, de toutes les forces dont l'avaient orné son climat, son sol, son histoire, sa population et sa position géographique vraiment exceptionnelle. Apprenons que la justice de Dieu punit les peuples prévaricateurs, comme les individus coupables, et que de grandes fautes ont quelquefois besoin d'être lavées par de grand malheurs. Le clergé mexicain a souvent été accusé de certains désordres disciplinaires, de trop d'attache aux biens de ce monde. Je n'examine pas si ce reproche à pu être fondé ou non ; mais je me dis que si ce clergé est coupable, Dieu le punit par où il a péché, et qu'en tout cas il sortira plus pur et plus fort de cette lutte terrible dans laquelle toutes les passions humaines ont été combattues, et tant de sentiments honorables, de pensées généreuses, de vœux héroïques ont été froissés, abattus, réduits au néant. Que ceux dont les spoliations vont empêcher tant d'œuvres de charité, détruire tant d'établissements utiles, prévenir tant de bien, tant d'entreprises catholiques, tant de secours impatiemment attendus depuis des années et qui ne viendront plus, que ceux-là portent la responsabilité de leurs actes et la peine de leur crime ! Ils peuvent être les instruments de la justice de Dieu ; mais ces instruments n'en sont pas moins coupables. Quant au clergé mexicain, continuant son œuvre de piété, de religion et de charité, avec moins de moyens et de richesses, mais avec plus de zèle et de foi, il dira, comme le saint homme Job, en baissant la tête sous les coups dont le frappe la Providence : "*Dominus dedit, Dominus abstulit ; sit nomen Domini benedictum* ¹.

Convient-il d'apprécier ici la conduite du Saint-Siège et de ses représentants dans tout le cours de ces négociations ? Le Pape, disent quelques-uns, a été trop sévère ; il aurait dû reconnaître des actes passés à l'état de faits accomplis et qu'il a tolérés dans d'autres contrées ; il aurait dû céder à certaines exigences des sociétés modernes, et accorder au Mexique ce qu'il n'a pas refusé à d'autres pays. Signalons d'abord l'inconvenance qu'il y a de vouloir dicter à la Papauté la conduite qu'elle doit tenir dans le monde ; le Vicaire de Jésus-Christ assurément doit savoir aussi bien que qui ce soit ce qui convient de faire ou de ne pas faire, d'ordonner ou de défendre pour l'honneur de l'Eglise de Dieu, le bonheur des fidèles, le respect des principes. Mettant de côté le caractère sacré dont il est revêtu, le Pape, placé au-dessus de toutes les basses jalousies, de toutes les mesquines ambitions, de toutes les haines comme de toutes les affections locales ou sectionnelles, de tous les partis pris, de tous les désirs intéressés, ne peut-il pas juger mieux

¹ Job, c. I, v. 21.

que qui ce soit et avec plus d'impartialité les différends qui s'élèvent parmi les peuples? Mais ce n'est pas tout; l'Eglise est une société parfaite, complète et organisée, dont le Pape est le chef et le monarque. C'est à lui qu'il appartient de dire dans quelles circonstances l'Eglise doit renoncer à ses droits, se départir de ses privilèges, s'imposer des sacrifices onéreux pour des raisons dont il est l'arbitre souverain et le juge en dernier ressort. De deux maux il faut choisir le moindre, et le bien des peuples peut quelquefois exiger que le Pape fasse au nom de l'Eglise certaines concessions qui, en satisfaisant un pouvoir oppresseur, constituent l'Eglise dans un état plus convenable, plus digne et plus favorable à son développement. C'est là un acte de bonté, de désintéressement, une faveur dont il faut lui être reconnaissant, mais qu'on n'avait pas le droit d'exiger. Il serait encore plus injuste de s'appuyer sur cette conduite pour demander des sacrifices analogues. De même que Dieu dispense ses grâces suivant son bon plaisir, en donne plus à telle personne et moins à telle autre, ainsi l'Eglise accorde ses faveurs et ses bienfaits à qui il lui plaît. Rappelons-nous qu'il s'agit d'actes gratuits; on n'a pas le droit de les exiger, mais ceux qui les obtiennent doivent en être profondément reconnaissants. Jamais une faveur accordée n'impose l'obligation d'en octroyer une seconde; jamais une concession faite à tel homme n'impose le devoir de l'accorder à tel autre. Voilà pourquoi le concordat conclu entre Pie VII et la France n'impose nullement à Pie IX l'obligation d'en accorder un semblable à Maximilien, quoique les bases que celui-ci invoque se retrouvent en partie dans le compromis français. Du reste, les positions respectives du clergé français en 1801 et du clergé mexicain en 1865 ne sont guère les mêmes: il y a une différence énorme entre la nationalisation des biens du clergé décrétée et effectivement réalisée, et un désamortissement prononcé depuis la veille qui laisse entre les mains de ses auteurs une partie considérable des propriétés à nationaliser. Ce n'est pas que le fait accompli constitue un droit quelconque; mais c'est que la bonté toute paternelle de l'Eglise peut quelquefois, pour le bien de ses enfants, pour l'amour de la paix et pour donner la preuve de son héroïque désintéressement, s'imposer des sacrifices dont on ne saurait trop admirer l'étendue, mais qu'il serait très-odieux d'exiger. En faveur de la fille aînée de l'Eglise revenant au sein de la famille après quelques années d'égarement, le Pape a demandé à ses évêques, à ses prêtres, à son clergé de renoncer à toutes prétentions sur leurs biens temporels: ils l'ont fait de bon cœur. Ce serait le suprême de l'injustice de dire que

pour cela tous les propriétaires de l'univers doivent renoncer à leurs droits légitimes.

Il en est de même pour les autres bases du concordat proposé par l'empereur du Mexique. Si l'on veut parler de la liberté des cultes, je dirai qu'il y a une différence immense entre la position du peuple français après la Révolution et celle du peuple mexicain aujourd'hui. Le concordat de 1801 n'a fait que reconnaître un état de choses existant effectivement et qu'il aurait été très-difficile, sinon impossible, de détruire; Maximilien, au contraire, veut introduire dans son empire une tolérance qui n'y a jamais existé, et qu'aucune circonstance nouvelle ne réclame.

C'est ainsi qu'il serait facile de démontrer pour tous les principes du concordat demandé par Maximilien, que la convention de 1801 avec le gouvernement français ne forme nullement un précédent qui puisse être logiquement invoqué par l'empereur du Mexique.

Le Pape et le clergé mexicain ont donc eu raison de se montrer inflexibles sur les droits de l'Eglise. Qu'on ne les accuse pas de mauvaise volonté : ils ont montré toute la bonne volonté nécessaire pour asseoir sur des bases larges, mais justes, l'accord avec le gouvernement de l'Empereur. Ils n'ont pas jugé à propos de faire, il est vrai, les sacrifices énormes qu'ils ont faits ailleurs ; mais qui a le droit de les blâmer, et qui avait le droit de les exiger ? Serait-ce Maximilien qui, après avoir promis à Rome de respecter tous les droits et tous les privilèges de l'Eglise, à peine monté sur le trône, viole ses promesses et se déclare le persécuteur de son clergé ?

Je ne veux pas finir sans répondre à un reproche qu'on m'a fait. On m'a accusé d'avoir mis en tête de ces articles un titre trop général, qui n'indiquait pas assez explicitement le sujet particulier que je traitais. "Ce n'est pas la question mexicaine que vous étudiez, me disait-on ; car la question mexicaine, c'est le nouveau régime introduit au Mexique, c'est l'avènement de l'Empereur, c'est le plus ou moins de chance de voir son trône s'affermir et se consolider, c'est la lutte entre Maximilien et Juarez, c'est l'ambition jalouse des États-Unis ; tandis que vous ne traitez que la question religieuse au Mexique ; vous ne faites qu'examiner la position que le nouveau gouvernement donne à l'Eglise."

Il est vrai, voilà le sujet principal que j'ai traité ; mais je l'ai dit et je le répète, c'est là vraiment la question mexicaine. La question religieuse au Mexique contient toutes les autres, politique, diplomatie, finances, commerce, parce que l'élément religieux est le plus fort dans cette nation éminemment catholique ; il est

même le seul qui, grâce à trente ans de révolutions et d'anarchie, possède quelque énergie et quelque influence. La question religieuse renferme l'avenir du Mexique, le secret du succès ou de la défaite de toutes les entreprises qu'on veut y faire avec ou sans elle. Tant que le sentiment religieux du peuple ne sera pas satisfait ; tant que l'Eglise n'aura pas donné franchement et fermement son adhésion et son concours bienveillant à un état de choses qu'elle approuve et qu'elle défend, ne comptez pour rien l'apparente tranquillité qui frappe vos regards ; défiez-vous de la prospérité extérieure et du calme superficiel qui vous charment et vous font croire à une harmonie, à un accord qui n'existent pas dans les forces vives de cette nation. Ce bonheur n'est que transitoire ; il n'est pas réel. Il y a au sein de ce peuple un principe essentiel, qui peut devenir un principe de vie, s'il est sagement employé et pieusement respecté, mais qui sera un élément de trouble, vraiment un principe de mort, tant qu'on ne lui aura pas fait la position qu'il mérite. Je veux parler de l'amour du peuple mexicain pour sa religion. Un gouvernement qui respectera ce sentiment filial sera tout-puissant ; mais l'administration qui le violera et le foulera aux pieds aura bâti sur le sable l'édifice de son existence ; elle sera agitée jusqu'à ce qu'elle périsse, ou jusqu'à ce qu'elle se rende aux exigences religieuses de son peuple. Voilà l'enseignement qu'il faut tirer de l'histoire du Mexique, si on n'est pas complètement aveugle.

C'est avec cette idée que je commençais mon travail ; j'ai voulu la ramener ici en le finissant, car elle est la conclusion que je désirerais voir le lecteur tirer de ces pages dans lesquelles j'ai essayé de présenter à son vrai point de vue ce qu'on doit appeler la question mexicaine.

E. LEF. DE BELLEFEUILLE.

M. F. JEHIN-PRUME.

J'avais promis une biographie ; je ne tiendrai qu'à demi ma parole. Plusieurs journaux du Canada en ont faites ou reproduites, et comme je ne voudrais pas redire ce que tous nos lecteurs ont lu dans d'autres publications, je me bornerai à raconter quelques anecdotes et à développer un peu l'appréciation que j'ai déjà faite du talent de M. Prume. J'ose espérer que ces quelques lignes, inspirées par mon admiration profonde pour le talent de cet artiste, intéresseront nos lecteurs et lui prouveront, à lui, ma sincère amitié.

La petite ville de Spa peut à bon droit s'énorgueillir, non seulement de son site, que l'on dit charmant, et de ses gracieuses constructions, mais encore des hommes distingués dont elle a été le berceau. Aussi, fière des succès remportés par un de ses enfants, fit-elle sa toilette de fête pour saluer le retour au milieu d'elle du jeune Jehin, qui venait d'obtenir le premier prix au Conservatoire de Bruxelles. Les citoyens s'étaient rendus en foule à une lieue de la ville au-devant du lauréat, et cinquante jeunes filles vêtues de blanc le couronnèrent de fleurs. Le soir, la ville fut illuminée. Meyerbeer assistait à ces réjouissances et félicita M. Prume sur la manière dont il avait rendu une grande fantaisie sur l'*Etoile du Nord*.

Meyerbeer allait souvent à Spa, où il y a une promenade qui porte son nom ; ce qui me rappelle une anecdote que M. Prume m'a lui-même racontée. Meyerbeer composait alors *Robert et*

travaillait sur un clavecin dont les débris sont encore chez M. Jehin. L'illustre compositeur avait, paraît-il, l'habitude, lorsqu'il voulait s'inspirer, de s'habiller comme les personnages mêmes du drame qu'il mettait en musique. Il se faisait ensuite apporter dans sa chambre un seau, un arrosoir et des pincettes : on ignore quel usage il en pouvait faire. Un jour donc que Meyerbeer était à Spa, accompagné des ustensiles susdits, et qu'il jouait sur le clavecin dont je viens de parler, il dépêcha quelqu'un à M. Jehin ¹ pour le prier de venir accorder son instrument. M. Jehin se rend en hâte chez Meyerbeer, et entendant ce dernier qui faisait résonner son clavecin avec beaucoup d'animation, il résolut d'attendre, et, tout en attendant, s'avisait de regarder par le trou de la serrure. Quel ne fut pas son étonnement quand il aperçut un homme affublé d'un immense bonnet pointu, à la manière des magiciens, et vêtu d'une robe bigarrée à larges manches et qui faisait dans sa chambre un tapage d'enfer ! Peu rassuré par la mine de son client, M. Jehin crut prudent de retraiter ; ce qu'il fit sans tambour ni trompette, répétant partout qu'il ne voudrait pas pour cent francs accorder le clavecin de Meyerbeer.

Les sources pour lesquelles Spa est renommé et qui attirent, tous les ans, une foule nombreuse de visiteurs, ont inspiré à notre artiste trois délicieuses compositions qui portent le nom de trois de ces sources : *la Géronstère*, *la Sauvenière* et *le Tonnelet*. Cette dernière est dédiée à Madame la Baronne de Rostschild. Quoique d'un genre bien différent, ces trois compositions réunissent tout ce qu'il y a de plus gracieux et de plus sentimental. Rien de plus brillant que le *Caprice-valse* que le public de Montréal connaît déjà. Le *Tonnelet* est d'un rythme parfait, et c'est peut-être, en dépit du mouvement, celle des "*sources de Spa*" qu'il est le plus difficile d'exécuter comme elle doit l'être, c'est-à-dire avec un style convenable. La *Sauvenière* est un charmant morceau de salon qu'il faut surtout entendre jouer par M. Jehin-Prume lui-même pour en apprécier tout le mérite.—Puisque je parle des compositions de Prume, je ne saurais oublier la grande fantaisie dédiée à Sa Majesté Léopold I. Cette fantaisie, faite sur un thème original, atteste chez son auteur la science complète du compositeur et doit être mise au rang des belles compositions qui existent pour le violon. J'ai déjà dit, du reste, que cette pièce lui avait valu le titre de Violon de la musique particulière du roi des Belges.

Ces œuvres diverses dénotent une rare originalité et ont été traitées avec un grand talent. Il y a de tout là dedans : du grave

¹ Aïeul paternel de F. Jehin-Prume, qui était accordeur de piano.

et du léger, du gracieux et du brillant, du sentiment et de l'entrain. Elles sont l'expression de la manière même de l'auteur. M. Prume a composé comme il joue, avec enthousiasme; et il a admirablement développé ses sujets.—Ses compositions sont-elles classiques?... M. Prume appartient-il à telle ou telle école?... Je l'ignore. Mais ce que je sais bien, c'est qu'il est un merveilleux violoniste, et que, si quelquefois il s'écarte de la route tracée, c'est qu'il va au-delà, et les applaudissements enthousiastes du public lui disent qu'il a bien fait. Rien ne lui manque de ce qui constitue le violoniste parfait, et, chose extraordinaire ! il réussit dans tous les genres. Classique avec Mendelshon, Bach, Beethoven, il est burlesque avec Paganini et fantastique dans la *ronde des Lutins* de Bazzini et la *danse des Sorcières* de F. Prume; sentimental, passionné dans l'*Ave Maria* de Gounod, il est d'un brillant indicible dans sa grande fantaisie. Son jeu est large et plein, ses notes pures, son mécanisme incroyable. Les difficultés sont enlevées avec une sûreté, une fermeté qui décèlent le maître.

L'appréciation que je fais du mécanisme étourdissant de Prume n'est pas isolée, et je la retrouve dans une correspondance de Christiania : “ Le grand mérite de cet artiste le dispenserait bien de l'appui du nom célèbre de son oncle, le regretté et bien-aimé Prume. Il joue, du reste, d'une manière toute différente de celle de ce dernier ; son jeu a plus de laisser-aller. Son habileté est vraiment extraordinaire : il est tellement sûr de lui-même qu'il pousse parfois jusqu'à la coquetterie l'abandon qu'il met dans son exécution. Nous n'avons jamais entendu un violoniste dont le mécanisme soit aussi étonnant que le sien.”

L'*Etoile Belge*, du 24 août 1863, rendant compte d'un concert de Prume, s'exprimait ainsi : “ Déjà on peut le proclamer un des premiers violonistes de l'époque. Il a exécuté le *concerto* en *mi* de Mendelshon, le *rêve d'une jeune Chatelaine* et la *Géronstère*, capricio-valse dont il est l'auteur.

“ M. Jehin-Prume a fort bien exécuté cette page brillante de Mendelshon, il l'a interprétée en grand artiste, avec des effets admirables de sonorité et de timbre d'une variété inouïe ; on ne peut avoir plus de force et de précision dans l'attaque et de netteté dans l'articulation ; il a beaucoup d'élégance et chante à ravir ; enfin il se joue des difficultés les plus ardues avec une facilité qui tient du prodige. On a beaucoup admiré la *Géronstère*, qui est une œuvre charmante, pleine de grâce et de motifs suaves et originaux.”

Puisque je suis en frais de citations, autant vaut de suite repro-

duire une délicieuse poésie qui a été adressée à M. Prume, en décembre 1860, par les membres de la Société des Mélomanes, sous le patronage de S. A. R. le Comte de Flandre, à l'occasion des concerts qu'il avait donnés à Gand :

Quand l'artiste, brûlant d'une flamme féconde,
Tient tout son auditoire à ses mains suspendu,
Ce n'est plus un mortel, habitant de ce monde,
C'est un être divin parmi nous descendu.

O Jehin-Prume ! ainsi, dans tes concerts sublimes,
Pour enchanter l'oreille et saisir tous les cœurs,
Tu transportes l'esprit jusqu'aux plus hautes cimes,
Ou bien, tendre et touchant, tu fais couler nos pleurs.

Que tu fais bien redire à tes cordes savantes,
Interprète inspiré, toujours original,
Des œuvres de Vieuxtemps les notes éclatantes,
Ou de Paganini l'éternel *Carnaval* !

De l'archet dans ta main la puissance infinie
Se prête à tous les tons, rend tous les sentiments :
Tantôt c'est *la Berceuse* à la douce harmonie,
Tantôt *la Polonaise* aux sons vifs et brillants.

Quoique la gloire, ainsi que la Liberté sainte,
Ne couronne souvent que des cheveux blanchis,
Déjà de son laurier ta jeune tête est ceinte,
De son temple par toi les degrés sont franchis.

Vieuxtemps, DeBériot t'ont marqué la carrière :
Vieuxtemps, majestueux, grandiose et puissant ;
DeBériot plus doux et dont la main légère,
Avec un charme exquis, caresse l'instrument.

Consummé dans son art qu'il pratique et professe,
Léonard applaudit à ton génie heureux,
Et, fier d'avoir guidé les pas de ta jeunesse,
Il te montre, du doigt, ta place à côté d'eux.

Je disais, il y a un instant, que M. Jehin-Prume abordait tous les genres avec une facilité inouïe. Peut-être me permettra-t-il de dire en secret aux lecteurs de la *Revue*, qu'il a composé un petit caprice burlesque qui a bien son mérite. Une imitation du chant de l'office à l'église en est le fond. On entend d'abord les fidèles qui arrivent au temple ; les portes s'ouvrent ensuite en grinçant sur leurs gonds ; puis quelque'un prélude sur un orgue, en faisant entendre une harmonie dans laquelle les pédales jouent leur rôle. A l'orgue succèdent le chant de l'officiant et la voix des chantres, qui répondent dans des tons tellement impossibles qu'on serait tenté de croire que cette petite pièce a été inspirée dans quelque'une de nos églises. L'organiste continue ses accords, puis

enfin les portes crient de nouveau en se refermant, et les fidèles s'éloignent.

M. J. Prume appartient à une famille d'artistes. Son père est peintre de fleurs et a obtenu plusieurs médailles. Son oncle, le célèbre Hubert-François Prume, était le frère de la mère de M. F. Jehin, qui, depuis la mort de l'auteur de la *Mélancolie*, ajouta à son nom le nom de sa mère. Né en 1816 et mort en 1849, M. F. Prume s'était fait une réputation de grand violoniste et de grand compositeur.

Virtuose de science et d'inspiration, dit le "*Guide Musical de Bruxelles*," son talent avait le vif éclat de ce double génie. Nul ne le surpassait en pureté, en audace; peu l'égalaient sous le rapport de ce charme soutenu d'exécution, qui prend l'âme pour la bercer dans un beau rêve. Prume était un des représentants les plus distingués de ce grand genre classique que l'on admirera toujours.

Voici quelques strophes wallonnes, extraites d'une élégie composée à la mort de François Prume :

WALLON.

Se s't'avon l'œour gro plin d'doleur
Cher ami Prum ki no v'kwitan,
Ka po no zautt se s't'on mâleur
D'ess privé dè voss grand talan
Tro joun vo zavè pierdou l'vieie
Se s't'anoeyu po noss nasion
Divin cint au meyum divin meie.
A Lige on respectret vos nom.

Prum si savan é si agile
Divin tott se compezision
Asistev' co tott sè famille
Avon le produy di s'yairson
Por lu s'esten l'on grand plaisir
De continté to l'montt à to,
Chaqueun regretret d'vin l'av'nir
Li compoziteur di S'tavlo.

Passan vo ki v'zaresté chal
Dihé n'pater avou ferveur
Priez turto an jénéral
Po l'âmm de Prum compoziteur
On n'kinoh le deuré de syr
Mai portan no zesperan to
Ki le zanch, l'en rsu avou n'lyr
Et ki le s'et moiteie dè to.

TRADUCTION.

C'est avec le cœur gros, plein de douleur,
Cher ami Prume, que nous vous quittons;
Car pour nous autres c'est un malheur
D'être privé de votre grand talent.
Trop jeune vous avez perdu la vie,
C'est douloureux pour notre nation.
Dans cent ans, même dans mille,
A Liège on respectera votre nom.

Prume, si savant et si agile
Dans toutes ses compositions,
Assistait encor toute sa famille
Avec le produit de son archet.
Pour lui c'était un grand plaisir
De contenter tout le monde.
Chacun regrettera, dans l'avenir,
Le compositeur de Stavelot.

Passants, vous qui vous arrêtez ici,
Dites un *Pater* avec ferveur;
Priez tous en général
Pour l'âme de Prume, compositeur.
On ne connaît pas les décrets du ciel;
Mais pourtant nous espérons tous
Que les anges l'ont reçu avec une lyre
Et qu'il est au milieu d'eux tous.

Ce fut aussi à l'occasion de cette mort que M. Terry composa une espèce d'élégie musicale dans laquelle des chœurs de jeunes filles et d'enfants viennent exprimer leurs regrets et déplorer la

perte inattendue et prématurée de l'illustre artiste. Et, tandis que cette musique s'exécute en face du public, on entend, sans trop savoir d'où cela vient, une douce et suave harmonie : c'est la *Mélancolie*, le chef-d'œuvre de Prume, dont les notes, mélodieuses et plaintives comme l'âme d'un trépassé, jettent dans tous les cœurs une immense tristesse. On a déjà deviné qu'un élève de Prume jouait dans les coulisses cette sublime inspiration du maître. Eh ! qui aurait pu rendre cette touchante composition mieux que celui qui, au sentiment de la musique, joignait les sincères regrets d'un attachement filial pour l'auteur de cette œuvre splendide ? En ce moment, du reste, il dut se rappeler les dernières paroles de son oncle : "Pauvre petit," qui s'adressaient à l'éminent artiste que nous connaissons et dont M. F. Prume avait probablement deviné le génie et qu'il avait aussi, sans doute, espéré guider dans les sentiers de l'art.

L'année 1858 vit aussi s'éteindre un autre membre de cette famille, Joseph Prume, clarinette solo à la chapelle de la cour à Cobourg et première clarinette de la musique des Guides.

M. le Comte de Cornelissen, qui a protégé M. Jehin lorsqu'il était encore enfant, le fit entrer au conservatoire de Bruxelles, et les journaux de Spa de 1859 parlent de M. Jehin, qui n'avait alors que 10 ans, dans les termes les plus flatteurs. Spontini lui prédit un splendide avenir, et M. le Comte de Cornelissen lui-même le couronna. Ce fut peu de temps après cette époque que M. Jehin, élève de la classe de perfection de Léonard, faillit sortir du conservatoire. Voici dans quelles circonstances : Devant jouer dans un concert, il avait demandé la permission de le faire à son professeur, qui la lui avait accordée. Son nom fut donc entré dans le programme et publié partout. Le soir du concert arrivé, Léonard défend à son élève de jouer, ce qui mit ce dernier dans un singulier embarras ; embarras qui ne dura qu'un moment, car il répondit qu'il jouerait tout de même : ce qu'il fit. Le lendemain, à l'ouverture des classes, le jeune Jehin était à sa place accoutumée, lorsque Léonard entra et lui dit :—Pourquoi as-tu joué ?—J'ai joué parce que j'ai cru que votre première parole valait bien la seconde.—Eh ! bien, tu vas prendre ta casquette et ta caisse et tu vas t'en aller ; tu reviendras dans quinze jours.—Ça m'est égal ; je ne reviendrai plus du tout, répondit l'élève, qui sortit avec son violon. Quinze jours se passent, trois semaines, six semaines s'écoulaient sans que le jeune virtuose retourne au conservatoire.

Un beau jour, l'ennui, ou le désir de revoir les camarades et

peut-être un peu aussi l'envie de se reconcilier avec son professeur, le poussèrent jusque dans la cour du conservatoire, où il se promenait de l'air le plus indépendant du monde. Léonard le vit et dit à un des élèves de l'aller chercher. L'élève fit quelques instances auprès de son ancien camarade, qui répondit :—Je n'irai pas, et continua sa promenade. Un second, un troisième émissaires furent dépêchés sans plus de succès ; enfin, Léonard lui-même sortit de la classe et fit rentrer au bercail cette brebis égarée. Il continua ainsi ses études musicales et fut premier lauréat du conservatoire de Bruxelles.

Il avait eu pour premier professeur Nicolas Servais, qui fut remplacé par François Prume, auquel succéda Léonard. Lorsque F. Jehin remportait quelque succès, c'est-à-dire chaque fois qu'il se montrait en public, on disait invariablement qu'il appartenait à la brillante école de Léonard, ce qui excitait la bile de Servais, qui s'écriait : "C'est moi qui ai fait la tartine et c'est Léonard qui la mange."

J'aurais désiré faire quelques extraits de l'*album* havannais de M. Prume ; parler des concerts qu'il a donnés à Paris et dont Jules Janin a lui-même fait la critique dans le *Journal des Débats* ; ajouter, enfin, qu'en Canada comme partout, il a été un peu l'enfant gâté des dames, mais l'espace me manque. Je ne puis que regretter, avec les amis des beaux-arts, le départ de celui qui, depuis quelque semaines, nous a enivrés de sa belle et savante harmonie. Il nous a quittés pour parcourir les Etats-Unis. Reviendra-t-il au Canada ? Nous le désirons et nous l'espérons. Que ce vœu lui soit agréable, que surtout il se réalise, et nous serons plus que récompensé de notre humble travail.

D. H. SENÉGAL.

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS.

La situation politique n'a pas changé en Amérique depuis notre dernière livraison, et la chronique n'est, à proprement parler, qu'une série de faits divers sans grande liaison, et par conséquent sans véritable importance.

La presse canadienne, à la suite des expositions provinciales du mois de septembre et des comptes-rendus de dîners donnés aux visiteurs des provinces maritimes, n'a eu pour défrayer ses articles de fond que l'élection de Wentworth, le déménagement des départements et bureaux publics à Ottawa, et les progrès contestés du projet d'union fédérale dans le Nouveau-Brunswick.

Le comté de North-Wentworth a toujours été représenté en Chambre par un radical plus ou moins avancé; mais, soit revirement de l'opinion publique en Haut-Canada, soit motifs de considération personnelle, l'élection d'un conservateur, M. Alex. Brown, y paraît assurée. Il va sans dire que le *Globe* s'en est ému, et n'a pas cherché à déguiser sa mauvaise humeur. Il a accusé le parti conservateur de manquer à ses engagements, qui étaient de conserver intact l'équilibre des partis politiques tels qu'ils se trouvaient au moment de l'entrée de l'hon. M. George Brown dans le Cabinet de coalition Taché. En cela, le *Globe* s'est trompé; car il a supposé que les termes de la coalition avaient été acceptés par tout le parti conservateur, et que les engagements des chefs liaient également leurs partisans. Or, si les choses s'étaient ainsi passées, ce n'eût plus été une coalition, mais bien une fusion des deux partis, et l'on sait que ces deux choses sont loin d'être identiques.

La première peut être, et est même presque toujours un expédient auquel la nécessité d'une certaine situation force les gouvernants de recourir ; expédient qui, une fois la crise passée, laisse les choses au point où elles étaient auparavant ; la seconde, au contraire, procède d'un rapprochement régulier d'idées extrêmes jusqu'à ce que l'entente et les transactions mutuelles deviennent une conséquence logique et générale. Les chefs font les coalitions, mais ce sont les partis qui se fusionnent ; ceux-ci peuvent laisser faire celles-là, mais la fusion échappe à l'action des chefs, parce qu'elle s'accomplit dans l'ordre des idées.

Si donc le comté de North-Wentworth élit un conservateur, nous ne voyons pas que le *Globe* ait des reproches à faire à d'autres qu'à ses chefs qui se sont volontairement dépouillés devant le peuple du prestige de leur force, en recherchant le triomphe de leurs idées dans une coalition avec leurs adversaires. Il est rare, en effet, que les populations voient d'un bon œil, et sans se scandaliser, l'alliance, quelque momentanée et nécessaire qu'elle soit, d'hommes qu'elles s'étaient accoutumées à regarder comme l'expression de principes, d'idées et de tendances irréconciliables.

L'irritation du *Globe* ne s'est pas satisfaite à si bon marché que de s'attaquer aux journaux conservateurs du Haut-Canada ; le *Journal de Québec* a eu son tour, et l'élection de North-Wentworth a servi de prétexte à l'Hon. M. George Brown pour dire à l'Hon. M. Cauchon une foule de choses désagréables. Ce dernier lui a répliqué avec sa bonne plume de Tolède, et cet incident entre l'un des pères de la Confédération et son principal appui n'a pas peu attiré l'attention dans ce temps de calme plat.

D'ailleurs, pour qui voudrait tirer des conséquences du ton et du maintien de la presse du Bas-Canada sur le projet de Confédération, la chose serait très-facile en ce moment. Le dénombrement des journaux dont l'attitude n'a pas varié un seul instant sur cette grande question, se simplifie de jour en jour. Ainsi, à Montréal, le parti conservateur ne compte qu'un seul journal français sur quatre : en vérité, c'est trop peu, et il semble que c'est le contraire qui devrait avoir lieu. On aura beau avoir de l'activité et de la bonne volonté, la lutte sera toujours inégale, et l'action unanime de trois journaux, dont un quotidien et les deux autres pouvant le devenir avant peu, ne saurait manquer de miner et d'effacer peu à peu dans l'opinion l'influence d'un seul et unique adversaire.

Nous ne croyons pas, pour notre part, que le nombre des journaux et des défenseurs d'une cause doive être absolument basé

sur le chiffre des partisans de cette cause : mais si le contraire a lieu, c'est un signe d'activité et de puissance dont on ne saurait mépriser la signification.

Québec compte trois organes conservateurs, il est vrai, et pas un seul du parti de l'opposition : mais l'abondance de biens, qui ne nuit jamais tant qu'il s'agit de finances, est quelquefois nuisible dans un autre ordre de choses. Et quiconque suit les allures de la presse de Québec sait très-bien que ces allures deviennent depuis quelque temps de plus en plus incertaines et douteuses. On y sent un souffle de désappointement et d'humeur sombre qui pourrait bien présager des tempêtes ou des complications prochaines. La politique d'expectative y prend le dessus, et certes, quand les Achilles se retirent sous leur tente, il est permis de douter du succès des armes des Agamemmons.

Comme preuve de l'exactitude de notre appréciation, nous faisons l'extrait suivant du *Journal de Québec* du 4 octobre courant :

“ Personne ne peut nier aujourd'hui le mouvement de réaction qui se produit rapidement en faveur de la confédération au Nouveau-Brunswick ; pour en méconnaître l'existence il faudrait n'avoir pas lu tout ce qui se passe et se dit dans cette dernière province ; il faudrait n'avoir pas entendu, tout récemment en Canada, M. Wilmot, l'un des membres du nouveau gouvernement du Nouveau-Brunswick et l'adversaire même de M. Gray, qui figurait comme l'un des délégués à la convention de Québec. Mais, si certains journaux disent vrai, on voudrait la confédération sur un nouveau plan. Cela se comprend, on ne peut reconnaître comme bonne aujourd'hui ce que l'on a appelé hier une monstruosité et un odieux sacrifice. Et, pour sauver sa dignité, l'on réclamerait l'union avec des conditions différentes. Pour satisfaire cette exigence il faudrait donc remettre la constitution sur le métier. Cela est possible ; cependant, est-on bien sûr que les deux Canadas, qui ont adopté le projet de la Convention de Québec, non pas précisément parce qu'ils l'aimaient tel quel, mais comme un compromis et comme le sentiment collectif des hommes d'élite de toutes les provinces ; est-on bien sûr que les Canadas ne répondraient pas alors comme paraît le faire aujourd'hui le Nouveau-Brunswick, et que tout ne serait pas remis en question ? Car personne, dans cette province, personne de ceux qui ont soutenu, par leurs votes, leurs paroles ou leurs écrits, le projet de la Convention de Québec, ne serait lié à un projet de constitution nouveau dont il faudrait recommencer l'étude et qu'il faudrait apprécier dans sa valeur intrinsèque comme dans ses conséquences. Tout ce que nous avons à faire pour le quart d'heure, c'est de laisser venir et d'attendre.”

Si maintenant nous passons à la presse des autres localités du Bas-Canada, nous y trouvons les mêmes doutes chez les uns, la même énergie et la même activité chez les autres. Comme à Mont-

réal, le nombre des journaux de l'opposition ou démocrates y est plus considérable que celui du parti conservateur ou ministériel. Nous le répétons, un tel fait n'est pas sans portée en face des temps nouveaux qui se préparent et du besoin de tous les bras et de toutes les volontés qu'aura la bonne cause pour les traverser.

Si le doute se fait jour dans certains quartiers sur le succès de la Confédération, il n'en est pas de même dans le Ministère. L'autre jour, l'Hon. Procureur-Général du Bas-Canada déclarait, en présence des principaux citoyens de la nouvelle capitale d'Ottawa (que la *Minerve* appelle *Ottawayèns*), qu'avant dix-huit mois, le nouveau palais législatif verrait se réunir le premier Parlement des Provinces confédérées de l'Amérique du Nord.

Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'à l'instar des royautes d'Europe, nos vice-royautés d'Amérique sont toutes en voyage. A l'heure qu'il est, le gouverneur du Canada et les lieutenants-gouverneurs du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ile du Prince Edouard sont tous absents de leurs gouvernements et se sont acheminés, les uns après les autres, vers la métropole.

La question du Nord-Ouest, dont tous les journaux devraient s'occuper maintenant, semble dormir du sommeil des heureux sinon des justes, et on verra que l'opinion publique se trouvera encore une fois prise à l'improviste lorsque le Ministère présentera ses vues et son projet aux Chambres réunies. Nous devons cependant faire ici une exception en faveur d'un journal qui a traité la mesure avec beaucoup de sagesse et de discernement. On se plaint quelquefois de ce que le Ministère ne donne pas à l'opinion le temps de se prononcer sur des questions politiques importantes : presque toujours ce reproche est mal fondé. La faute, ce semble, en est à la presse, qui devrait étudier, dans les vacances législatives, les principales questions politiques sur lesquelles elle sait que le gouvernement est pour se prononcer dans un avenir plus ou moins rapproché.

Quelques journaux se sont mis à discuter la peine de mort à propos de la condamnation de Barreau. Nous citerons à ce sujet un mot célèbre d'Alphonse Karr :—“ On parle, disait-il un jour, d'abolir la peine de mort ; de grâce, messieurs, laissons d'abord aux meurtriers le soin de montrer l'exemple.”

JOSEPH ROYAL.

NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES.

Histoire de la Colonie Française en Canada, tome 1., Villemarie, Bibliothèque paroissiale, 1865.—(Paris, Imprimerie Poupart Davyl et Cie.)

Il y a déjà onze ans de cela.

Je faisais ma troisième au petit séminaire de Montréal, lorsqu'un jour il se fit une grande rumeur parmi les élèves. Il venait d'arriver, disait-on partout, un des membres les plus éminents du Séminaire de St. Sulpice de Paris, un historien distingué dont on répétait le nom et qui devait, le soir même, nous faire "la lecture spirituelle." Comme tout le monde avait hâte de voir et d'entendre ce visiteur illustre !

A l'heure dite, en effet, on nous conduisit à la grande chapelle du collège et bientôt un prêtre à la démarche un peu lourde, à la figure vénérable, monta en chaire. C'était M. l'abbé Faillon.

Je n'oublierai jamais l'impression que me fit le discours, pourtant sans art ni rhétorique, de cet homme célèbre, ni les termes chaleureux dans lesquels il parla des premiers temps de la colonie de Villemarie, du but de ses fondateurs et de la conduite pleine de foi et d'héroïsme de nos ancêtres. Je ne fus pas le seul ému des détails de ce drame chrétien et français et des choses toutes nouvelles qu'on m'y apprit. Tout ce monde d'écoliers impatientes du silence était suspendu aux lèvres de l'orateur, et chacun eut voulu que l'entretien eût duré bien longtemps encore.

C'est le développement de cet entretien, dont le souvenir m'est encore tout frais en tête, que je viens de retrouver dans l'*Histoire de la Colonie française*.

Personne, dit le pieux et savant auteur, n'a encore écrit l'histoire de la colonie française en Canada, ni le motif de son établissement, ni son origine, ses progrès, les obstacles persévérants qu'elle a rencontrés et les moyens qui ont triomphé de ces obstacles. Le Père Sagard, récollet, le Père DuCreux, jésuite, en écrivant chacun une histoire du Canada, n'ont en effet guère eu

pour objet que de faire connaître les travaux des premiers missionnaires qui évangélisèrent ce vaste pays. Le Père de Charlevoix, dans un ouvrage plus considérable, ne s'est pas attaché, non plus que les autres, à l'histoire de la colonie et de ses luttes avec les sauvages conjurés contre son établissement. C'est à combler cette lacune si importante que s'est attaché M. l'abbé Faillon en entreprenant d'écrire l'*Histoire de la Colonie française en Canada*.

Son ouvrage se divise en trois parties fondées sur l'ordre et la nature des événements qui se succédèrent en Canada sous la domination française. L'introduction rappelle le religieux et noble dessein de François 1^{er} d'établir une colonie catholique en Canada et les tentatives infructueuses renouvelées jusqu'à sept fois par ce grand prince. On voit ensuite, dans la première partie, les rois de France charger à diverses reprises de l'exécution de ce dessein des compagnies marchandes, en leur accordant le commerce exclusif du Canada, et, après bien des années, être déçus de leurs espérances par le mauvais vouloir de ces spéculateurs, uniquement occupés de leurs intérêts mercantiles.

Non-seulement ces compagnies négligèrent, malgré leurs promesses répétées, d'établir en Canada une vraie colonie, mais elles laissèrent dans un si grand état de faiblesse et de mépris le petit nombre de Français qu'elles y avaient transportés pour la gestion de leur commerce, que ceux-ci virent arriver l'instant où ils allaient être chassés du pays ou tous massacrés par les sauvages. "Cinquante Iroquois, écrivait¹ le Père Vimont en 1641, sont capables de faire quitter le pays à deux cents Français," c'est-à-dire à toute la colonie.

Cette partie traite de l'établissement de Québec et de la colonie française en Canada sous Champlain et Montmagny, de 1603 à 1641.

Dans la seconde partie, l'auteur montre qu'au défaut de ces marchands, une pieuse Société formée, à Paris, entreprit, par le pur motif du zèle de la religion, d'accomplir le dessein de François 1^{er}, en formant à ses propres dépens un établissement catholique dans l'île de Montréal, et que, pendant plus de vingt années, les intrépides colons de ce poste tinrent tête aux nations iroquoises conjurées contre l'établissement des Français au Canada, les repoussèrent, les battirent et leur inspirèrent la terreur. C'est l'histoire de Montréal ou Villemarie.

La troisième partie a pour objet le récit des progrès de la colonie de Montréal, qui devient un établissement modèle et détermine le roi de France, Louis XIV, à s'occuper lui-même de l'entreprise en se mettant à la tête de l'œuvre, et à réaliser ainsi la belle et grande idée de François 1^{er} et de Henri IV. Cette période, durant laquelle nos ancêtres prennent définitivement possession du sol par la croix et par l'épée, s'achève aux grandes guerres qui mirent fin à la domination française dans l'Amérique du Nord. De ce magnifique travail, l'auteur n'a encore publié qu'un tiers environ, c'est-à-dire la première partie et le commencement de la seconde. Le second tome doit paraître sous peu.

Lorsqu'on étudie l'histoire générale des colonisations du continent américain, on reste frappé de la fécondité de l'idée qui a présidé à ce grand mouvement d'émigration européenne. Tandis que l'idée mercantile échouait dans ses essais d'établissement au Canada, dans la Virginie, dans la Floride et au Mexique, on voit, quelques années plus tard, l'idée religieuse, s'associant

¹ *Relations de 1641*, p. 58.

l'idée agricole, reprendre ces tentatives infructueuses et donner naissance à des colonies fortes, vigoureuses et florissantes. Jamais les Espagnols ne purent se croire définitivement maîtres de l'empire des Cacicques, tant que la voix de leurs missionnaires demeura impuissante à protéger les malheureux Mexicains contre l'avidité âpre et cruelle des aventuriers qui venaient y chercher fortune.

Qu'étaient les établissements insignifiants de St. Augustin, de Pensacola et de Jamestown avant que le besoin de liberté pour leur foi menacée et persécutée eût poussé sur les rives du Massachusetts les puritains du *May Flower* ?

Quel fut le berceau véritable de la colonie française en Canada sinon Montréal, où fut réalisé pleinement et pour la première fois le noble et religieux dessein de François 1^{er}, de Henri IV, de Champlain et de Montmagny ?

Sans doute, l'idée religieuse eut une source diverse et un but différent dans ces deux derniers établissements, et c'est ce qui fit aussi que les résultats se ressemblèrent si peu. Mais l'idée catholique a réellement fondé les deux seules nationalités modernes de l'Amérique, celle des Canadiens-français au nord et celle des Hispano-américains au sud. L'idée protestante, au contraire, n'a pu rien fonder en ce genre ; car on aura beau vanter la richesse et la puissance des États-Unis, je défie qui que ce soit d'y prouver l'existence d'une nation vraiment organisée avec ses traditions, ses coutumes, ses institutions civiles et religieuses et son caractère spécial. Et c'est parce que l'idée catholique a prévalu surtout au Canada que la nationalité canadienne-française est encore la plus avancée et la plus fortement constituée de tout ce continent.

M. l'abbé Faillon a donc eu raison, dans son grand travail, de rechercher et d'indiquer les sources de notre histoire et de démontrer, pièces en mains, la raison philosophique du fait de notre nationalité. D'ailleurs, comme il le dit lui-même dans sa préface, il a écrit pour la jeunesse canadienne " qui tourne aujourd'hui ses vues sur son histoire nationale et se plaît à l'étudier ;" et, en présence des crises et des transformations politiques que le Bas-Canada est à la veille de subir, il ne pouvait faire rien de plus patriotique ni de plus à propos que de faire ressouvenir son lecteur du but, des tendances et des traditions que nous ont laissés les pionniers de l'Amérique du Nord. Il est bon, il est salutaire, au milieu des contentions politiques, de faire un retour sur un passé rafraîchissant et de pur dévouement.

Cet ouvrage de M. l'abbé Faillon est évidemment l'œuvre de sa vie ; les divers travaux qu'il a déjà publiés n'en ont été que des pages détachées, et surabondantes en quelque sorte. Ce qu'il lui a coûté de labeur incessant, de veilles, de voyages, de fatigues, nul le sait mieux que lui. Écoutez la façon simple et naturelle dont il en parle :

" Si l'histoire de la colonie française a été peu connue jusqu'ici, écrit-il, c'est que cette étude exigeait de nombreuses recherches que peu de personnes étaient à même de faire, à cause de la difficulté de se procurer des matériaux à consulter ; une partie de ces documents se trouvant en Canada et les autres en France.

" Pour les explorer en détail, nous n'avons rien négligé de ce qui était en notre pouvoir. En France, nous avons compulsé les archives de la marine, celles du ministère des affaires étrangères, du ministère de la guerre,

du dépôt des fortifications, les archives de l'Empire, les manuscrits de la bibliothèque impériale, ceux de la Mazarine, de l'arsenal, du Séminaire de St. Sulpice, de la préfecture de Versailles, de l'archevêché et de la préfecture de Rouen et autres, sans négliger les manuscrits du musée britannique.

“ Nous avons fait trois voyages en Canada et même un séjour de près de sept ans dans ce pays pour compléter et coordonner nos recherches : les archives provinciales, celles de l'archevêché de Québec, du Séminaire et de la paroisse de cette ville et d'autres encore nous ont fourni des documents précieux. Nous avons puisé aussi au greffe de Montréal, aux archives du Séminaire, à celles des anciennes communautés de cette ville, à celles de plusieurs autres paroisses des environs ; et l'ouvrage que nous publions est le résultat de toutes ces recherches réunies.”

Il faut remonter aux moines du douzième siècle pour trouver des hommes capables d'une entreprise si longue, si difficile et, dans nos idées, si ingrate. Ingrate, cette tâche ne l'a pas été pour Messire Faillon : voyez comme il s'y plaît, comme il est à l'aise au milieu des personnages et des événements dont il raconte l'histoire. On dirait qu'il a vécu avec eux, que toutes ces choses se sont passées hier et qu'il les écrit aujourd'hui, tellement sont abondants, clairs, précis, nets les détails qu'il en donne. Il parle comme nos pères ont dû parler ; la teinte de mysticisme répandue çà et là ne contribue pas peu à rendre l'illusion complète.

Je l'ai déjà dit, ses divisions sont larges, bien prises et découlent d'une vue d'ensemble qui témoigne d'un esprit éminemment analytique et élevé.

L'érudition de l'auteur est immense, et cependant le fil de sa narration se poursuit au milieu de cette richesse d'informations avec une aisance, une méthode et une clarté vraiment admirables. M. l'abbé Faillon a fait comme ces hommes en qui la fortune ne le cède point à la générosité : il a indiqué avec minutie la source des trésors où il a puisé, et rendu ainsi facile la tâche à ses successeurs. Comme un de ses illustres devanciers dans un autre genre et malheureusement d'une autre école, Augustin Thierry, Messire Faillon a usé sa vie et sa vue au service de l'histoire : plus favorisé que celui-là, sa piété si fervente à N. D. de Pitié ne lui a pas été inutile, et il a pu reprendre ses chers livres et ses chers travaux.

Il faudrait plus que quelques pages toutes chaudes de la lecture du premier tome de l'*Histoire de la Colonie française en Canada* pour faire connaître en détail tout ce que ce bel ouvrage renferme de beautés, de méthode et de style. Néanmoins, je citerai les endroits qui m'ont le plus frappé et qui sont ceux où l'auteur, résumant toute la première période de son plan, montre les difficultés qu'a rencontrées l'établissement d'une colonie en Canada, les tentatives restées inefficaces jusque-là, et la nécessité des moyens qu'adopta la Société de Montréal pour empêcher la colonie de périr. La narration des faits plus que naturels qui eurent lieu lors de la formation de l'œuvre de Villemarie, et la manière dont il met en scène les principaux personnages qui en firent partie, sont également dignes des grands maîtres de l'école historique.

En vrai fils, ou plutôt en vrai successeur de l'un des principaux fondateurs de Villemarie, le vénérable M. Olier, Messire Faillon a élevé un monument durable aux lettres canadiennes dans la composition de son bel ouvrage ; et ce ne sera pas un des moindres titres du Séminaire de St. Sulpice à l'es-

time et à la reconnaissance du Bas-Canada que d'avoir compris aussi magnifiquement et aussi justement le besoin que nous avons d'une histoire pure et saine des sources de notre nationalité.

JOSEPH ROYAL.

Maple Leaves ; Canadian History and Quebec Scenery. (Third Series.) By J. M. LeMoine, Esq. Quebec : Hunter, Rose & Co. ; 137 p. in-8o.

Cet ouvrage est le troisième tome d'un recueil que publie annuellement notre estimable collaborateur, M. J. M. LeMoine, sur des personnages ou des faits canadiens. L'auteur, s'adressant à une classe particulière de lecteurs, qui ne veut être instruite qu'à condition qu'on l'amuse, a su choisir, avec un tact remarquable, les légendes, les anecdotes, les événements, les récits les plus émouvants, les moins connus ou les plus curieux, et les a présentés avec beaucoup d'habileté au public anglais, généralement très-ignorant de l'histoire du Canada antérieure à la conquête. Ce n'est pas une histoire de son pays qu'il a voulu faire ; l'auteur n'a pas cette prétention ; il abandonne cette tâche à d'autres, et en particulier à celui qu'il appelle avec tant de sincérité et tant de regrets, *son vieil ami*, M. l'abbé Ferland. Mais il a compris le faible que le public a, en général, pour le pittoresque, les faits intimes, les détails familiers, les légendes, toutes ces choses qui vous mettent en rapport intime avec un grand homme et que la grande histoire oublie ou néglige, mais qui cependant ont quelquefois de l'importance et toujours de l'intérêt ; et voilà comment il a composé les deux premières séries de son ouvrage et une partie de la troisième. Plusieurs discussions historiques, que j'indiquerai plus tard, rendent très-précieuses certaines pages dans lesquelles brillent toujours l'amour de la vérité et une grande indépendance de jugement.

Les travaux de ce genre doivent être accueillis avec empressement, parce qu'ils forment le complément de l'histoire d'un pays ; ils présentent, sous une forme légère et attrayante, des faits quelquefois peu connus ou assez insignifiants par eux-mêmes, mais qui indiquent les usages, les mœurs et les hommes de l'époque, vous font connaître la société du temps, les travers, les passions, les amusements, les cancans d'un siècle passé, et mettent en relief bien des personnages qui, sans avoir un nom historique, ont su cependant exciter assez d'intérêt pour qu'on aime à faire leur connaissance intime et à les suivre dans leurs aventures et dans leurs bonheurs. Du reste, combien de personnes n'oseraient jamais entreprendre la lecture suivie d'une volumineuse histoire de leur pays et qui, aléchés par une anecdote, voudront en connaître le héros, ou, qui gagnées par le récit d'un événement important, désireront en voir l'origine et les conséquences ? C'est ainsi qu'on popularise l'étude de l'histoire, qu'on la fait aimer par ceux qui la connaissent et qu'on la fait connaître par ceux qui l'ignorent.

Cet ouvrage est écrit en anglais ; mais le nom de la France s'y trouve à chaque page et, de fait, il est presque entièrement consacré à l'histoire du Canada français ; M. LeMoine, qui est canadien et qui, comme on le sait, a publié des travaux remarquables dans sa langue maternelle, a probablement voulu écrire cet ouvrage en langue anglaise, afin de faire connaître à

ses concitoyens d'origine étrangère quelques unes des beautés de l'histoire de leur patrie adoptive. Ils y verront quelle part considérable le sentiment religieux a eu dans l'établissement de la Nouvelle-France, et quels généreux sacrifices furent faits pour la prospérité de ce pays, tant par le gouvernement français que par de riches particuliers.

L'auteur des *Maple Leaves* semble avoir pris pour modèle de son ouvrage le *Sketch Book* de Washington Irvine, cet ensemble de jolies esquisses écrites à différentes époques sur une variété de sujets. L'homme de Carillon, le héros de ses gloires, le type de 1758, Luc de Lacorne Saint Luc, enfin, voilà l'idée de l'auteur des "*Representative Men*" de Ralph Waldo Emerson, mise en pratique. L'existence un peu plus que joviale du Prince Edouard à Québec, en 1791, les figures historiques du temps groupées sur son passage, la légère teinte de satire qui règne dans la description de la *Loge* ou villa du jeune Duc de Kent, tout rappelle, tout démontre une lecture assidue et non stérile des "*Four Georges*" de Thackeray, l'un des plus beaux présents littéraires que la plume acérée de cet auteur ait fait à son siècle.

Le titre de l'histoire de Sillery: "*Our Parish*," est vraisemblablement emprunté au charmant croquis de Christopher North, portant le même nom. On sait avec quel talent le fameux Wilson, l'auteur des *Noctes Ambrosianæ*, a décrit, dans *Blackwood's Magazine*, sa paroisse natale et le paysage autour d'Edinbourg.

Tout ce que je viens de dire ne donne, je le sais, qu'une idée imparfaite de l'ouvrage de M. LeMoine. J'ai bien indiqué le genre de travaux qu'il contient, mais non pas les sujets de ces travaux. On comprend que dans un livre de cette espèce, il y a autant de sujets différents que de divisions. Je vais en faire connaître les principaux, en commençant par les deux premières séries, qui ont, suivant moi, plus d'intérêt et plus d'importance que la troisième. Je n'hésiterai pas à faire quelques extraits afin de donner une connaissance plus exacte de l'ouvrage de M. LeMoine, et par là engager le public à le lire; car je suis persuadé qu'il suffira de connaître ce livre pour l'aimer.

On sait que M. Bigot fut le treizième et dernier intendant de la Nouvelle-France. L'impartiale histoire a porté sur ce ministre concussionnaire et débauché le jugement sévère que sa conduite a justement mérité. Il avait voulu transporter dans son gouvernement et dans son entourage, les débordements et les scandales de la cour de son maître, Louis XV. En 1757, quand la population de Québec, épuisée par la famine, était réduite à n'avoir par jour que quatre onces de pain, une livre de bœuf, de cheval ou de morue, le nouveau Sardanapale se retirait, avec ses compagnons de débauche et de fraude, dans la maison de campagne qu'il avait fait construire sur le versant de la montagne de Charlebourg, et là, s'abandonnait à tous les plaisirs de la chasse, à tous les excès de la bonne chère et à toutes les hontes de l'orgie. Ce sont les ruines de cet endroit historique que M. LeMoine a été visiter le 4 juin 1863; il en donne une intéressante description, et rapporte, d'après M. Amédée Papineau, la curieuse légende qui y est attachée. Suivant cette légende, un meurtre horrible aurait été commis sous les voûtes du château, au milieu de circonstances que le lecteur curieux verra dans la première série des *Maple Leaves*.

Il en est peu parmi mes lecteurs qui, comme moi, n'aient quelquefois été, étonné de l'originalité, de la curieuse construction, ou de la signification

matérielle de certains noms d'hommes que l'on rencontre parmi le peuple canadien. Plusieurs n'ont pas manqué de se demander quelle pouvait être l'origine de tel nom propre, dont la forme extraordinaire ou la consonnance singulière les avaient frappés. M. LeMoine, ne voulant rien négliger de ce qui peut satisfaire la curiosité de son lecteur, s'est attaché à ce sujet et lui a consacré un chapitre qui n'est pas le moins intéressant de son livre. Ce n'est pas un traité étymologique que l'auteur a fait; mais ce sont des remarques, des recherches, des récits, des souvenirs, d'intéressantes réflexions, de gracieuses anecdotes qu'il a rédigés avec esprit après les avoir choisis avec tact. Je ne puis me dispenser d'en faire connaître au moins une aux lecteurs de la *Revue*. Les personnages sont de Cacouna; il n'est pas impossible que parmi ceux qui liront ces lignes, il s'en trouve quelques-uns qui, ayant été faire de la villégiature dans cet endroit charmant, aient eu occasion de connaître les descendants du héros de l'aventure que je vais raconter d'après M. LeMoine.

Vers la fin du siècle dernier, un vaisseau anglais fit naufrage près du Bic, au commencement de l'hiver. Les gens de l'équipage perdirent tout, et comme, à cette époque, le pays en bas de Québec était peu peuplé, ils durent voyager à pied. Le long du chemin, ils demandaient l'hospitalité aux paysans canadiens, qui, comme de raison, leur posaient bien des questions pour savoir qui ils étaient... d'où ils venaient... et où ils allaient. Ces interrogatoires ne laissaient pas que d'être incommodés aux matelots, qui ignoraient complètement la langue de Louis XIV. Leur premier effort fut d'essayer de dire qu'ils ne comprenaient pas les questions demandées, et bientôt ils apprirent à faire une réponse toujours invariable à tout ce qu'on leur disait: "*J'en sçais rien.*" L'un d'eux était un joli garçon; peu accoutumé à l'usage des raquettes, il prit le *mal de raquette* et fut obligé de rester en arrière; un riche paysan canadien eut pitié de lui et le reçut sous son toit hospitalier. Jack ne tarda pas à devenir victime d'une tendre passion; et Mlle Josephite, la fille de la maison, lui ayant témoigné quelque amitié dans son isolement, le brave Anglais dû déposer son cœur aux pieds de la belle Canadienne.

Amour, tu perdis Troie!

comme disait le bon Lafontaine dans sa fable touchant les coqs et les poules; mais pour *Jack*, le résultat fut tout-à-fait différent; cet amour devint son salut et fut l'aurore d'une brillante existence. Cependant, au commencement, son amour eut à surmonter bien des difficultés. A toutes les questions de la jeune fille, "*J'en sçais rien*" était la réponse invariable de l'amant heureux. Mlle Josephite commença bientôt à trouver que ces mots résonnaient harmonieusement à ses oreilles; elle baptisa, en riant, son ami du nom de "*J'en sçais rien,*" et le curé de la paroisse ne tarda pas à être appelé à prononcer sur mademoiselle Josephite et le matelot anglais les paroles magiques du *Conjungo vos*. L'union de la race normande et de la race saxonne, qui, sept siècles passés, était un événement quotidien sur les bords de la Tamise, fut célébrée de nouveau sur les rives du St. Laurent et obtint les mêmes heureux résultats. Avec le temps, Jack devint le chef vénéré d'une famille patriarcale de petits *Sçaisriens*, véritables Jean-Baptistes sous tous les rapports; ils étaient même, dit-on, plus jolis que le reste des enfants de la paroisse. On ne tarda pas à faire une addition au nom de

famille, et à " *J'en sçais rien*" furent ajoutés les mots " *dit l'Anglais.*" Jusqu'à ce jour, il y a encore une nombreuse génération de " *Sçaisrien dit l'Anglais,*" dans la paroisse de Cacouna.

Je trouve très-jolie cette petite histoire, qui a la gracieuse simplicité et la naïve tournure d'une idylle.

Le chapitre sur la noblesse canadienne contient d'intéressants détails biographiques et généalogiques sur la famille si remarquable du Baron de Longueuil, qui possède encore en Canada d'honorables représentants, et à laquelle appartient, je pense, l'auteur des *Maple Leaves*.

Cette série finit par le récit du martyr des PP. Brebœuf et Lalemant. J'aime à voir, dans ce livre destiné à un public en grande partie protestant, le détail des souffrances, de la foi et de la fermeté de ces deux prêtres, qui, comme plusieurs autres courageux et saints missionnaires, ont arrosé de leur sang la précieuse semence de la parole de Dieu. Ce n'est pas, certes, une des moindres gloires du Canada que d'avoir été évangélisé par de tels hommes, dignes sous tous les rapports d'être comparés aux plus célèbres martyrs des premiers temps du Christianisme. Ce n'est pas un des moindres bonheurs de notre pays que d'avoir été le théâtre des travaux et de la mort de ces confesseurs de la foi. Pourquoi ne verrait-on pas dans cette circonstance, dans ce sang, dans ces tortures, dans cette mort soufferte pour la parole de Dieu, la raison de la force du Catholicisme et de la vivacité de la foi au Canada? Y aurait-il excès de croyance religieuse de penser que ces saints missionnaires, arrêtés dans leurs courses évangéliques, continuent dans le ciel, par la prière, leurs travaux interrompus par le martyr? Je ne le crois pas; et j'aime à dire que c'est là le motif pour lequel le Canada est le plus catholique de tous les pays de l'Amérique du Nord. Le sang des martyrs est une semence de foi qui manque rarement de produire des fruits heureux dans les destinées religieuses du pays qui les a possédés. Au simple point de vue humain, personne ne nierait que Brebœuf et Lalemant n'aient été des héros qui souffrirent la mort avec une rare constance.

La seconde série des *Maple Leaves* est plus sérieuse; elle est remplie en grande partie de sujets historiques choisis avec tact parmi les événements les plus importants de l'histoire du Canada. Tout n'est pas original, je le sais, dans ces récits; beaucoup de choses sont empruntées aux historiens, aux relations des Jésuites, à l'ouvrage si curieux et si rare aujourd'hui intitulé, *Hawkins Picture of Quebec*, et ailleurs; mais tout est intéressant; rien ne fatigue l'attention du lecteur; les détails trop longs sont mis de côté; les réflexions fastidieuses sont rejetées; les points les plus saillants, les plus curieux, les plus piquants, les plus émouvants sont seuls conservés.

La partie la plus importante de cette série est une suite de descriptions des principaux champs de bataille du Canada, accompagnées du récit des combats qui les ont illustrés. On y trouve les différents sièges de Québec, la défaite de Washington à la Monongahéla, et un récit circonstancié et véridique du massacre du Fort George, si différemment raconté par les historiens. La conduite de Montcalm, qui a été diversement appréciée, y est présentée dans son vrai jour et contribue à montrer sans tache le chevaleresque caractère du général français. " Tuez-moi, criait-il aux sauvages massacrant les malheureux prisonniers, mais épargnez les Anglais qui sont sous ma protection." M. LeMoine cite différents documents et entre autres le témoignage du célèbre historien américain Bancroft, pour établir que la conduite de Montcalm, comme celle de Lévis et des autres officiers français, fut celle

que l'on devait attendre de soldats honnêtes et loyaux. La partie historique finit par le récit de la prise du fort Niagara en 1814, emprunté, comme quelques autres chapitres, aux manuscrits recueillis par M. G. Coventry.

Tous ces différents récits, les narrations de tous ces faits d'armes, de toutes ces gloires du Canada français, comme du Canada anglais, forment une collection intéressante et utile pour le lecteur qui n'a pas le temps ou le goût de lire une histoire suivie et raisonnée du pays ; elle suffit pour lui donner une connaissance exacte, sinon complète et très-détaillée, de quelques-unes des beautés que contient l'histoire du Canada. Ces narrations détachées, on le comprend facilement, ne peuvent donner la raison des faits, la marche des événements qui, de longue main, ont pu amener telle guerre, préparer tel combat, placer en face les uns des autres tels ennemis plutôt que tels autres ; mais elles ont le mérite de fournir un sujet attrayant de lecture. Elles contribuent, comme je l'ai déjà dit, à populariser parmi toutes les classes de lecteurs, même les plus légers, parmi toutes espèces de personnes, même les plus indifférentes, l'histoire du Canada. En la dépouillant de considérations trop graves pour certains caractères, en choisissant un ensemble de tableaux vifs et fortement accentués, M. LeMoine a rendu cette histoire accessible à tous. De plus, dans cette seconde série, comme dans la première, on trouve presque à chaque page, les noms de nos compatriotes, des Canadiens-français, leurs faits remarquables, leurs actes héroïques présentés en anglais à un public anglais. La plus grande partie de cet ouvrage forme donc un brillant panégyrique, aussi flatteur que vrai, du rôle glorieux joué par la race française dans la colonisation, l'établissement, les succès, les victoires, et les gloires du Canada. Sous ce double point de vue, le livre de M. LeMoine a une importance incontestable, et son auteur mérite nos sincères remerciements.

Nous arrivons maintenant à la troisième série des *Maple Leaves*, qui, je l'espère, ne sera pas la dernière. Ce volume, presque entièrement consacré à l'histoire de Québec et à la description de ses environs, s'ouvre par un récit de la campagne de 1759 en Canada, traduit de l'histoire de M. Garneau. Deux cartes, placées à la tête du volume, indiquent les différentes fortifications érigées autour de Québec et la position des divers corps de troupes à la bataille des Plaines d'Abraham. Ces plans facilitent beaucoup l'intelligence des opérations durant ce mémorable combat.

Parmi tant d'hommes remarquables que possédait le pays lors de la conquête, il en est peu dont le caractère soit plus généreux, dont le sang soit plus noble, dont les actions soient plus distinguées, ou dont la vie soit marquée d'événements plus importants ou d'aventures plus émouvantes, que M. Luc de LaCorne Saint-Luc, dont la famille, après s'être alliée à une des plus puissantes maisons du Royaume-Uni vient de s'éteindre à Montréal, dans la personne des Demoiselles Lennox. M. LeMoine donne une biographie très-intéressante de cet homme, qui paraît avoir exercé une influence assez considérable dans son temps. Chevalier de St. Louis, guerrier heureux à Ticondéroga et à la seconde bataille des Plaines d'Abraham, législateur, diplomate, membre du conseil législatif en 1784, il fut du nombre de ces Canadiens qui acceptèrent franchement le nouveau régime, après la conquête, du moment qu'ils virent le Canada irrévocablement abandonné par la France. Mais ce qui a contribué à donner plus de célébrité au nom de M. de LaCorne de Saint-Luc, ce sont ses aventures périlleuses lors du naufrage de l'*Auguste*. On sait que ce vaisseau, frété par le gouvernement anglais, fit voile le 17 octobre

1761, ayant à son bord une partie de la noblesse française, qui avait refusé de vivre sous la domination anglaise ; il devait les transporter en France. Ce navire périt sur les côtes du Cap-Breton, et sur 120 personnes qu'il contenait, Saint-Luc avec six compagnons purent seuls échapper au désastre. La douleur, le désespoir, les souffrances, les fatigues de ces sept malheureux survivants, ont été admirablement décrites par Saint-Luc lui-même dans un journal tenu durant tout le cours de ces événements. On ne peut lire sans une profonde tristesse le récit simple, mais fidèle et terrible, de cet affreux malheur, dû, sans aucun doute, à la fâcheuse imprévoyance du général Murray, qui, en frêtant un navire vieux, déclaré incapable de tenir la mer, dans la saison la plus mauvaise, sur une mer dangereuse, s'exposait imprudemment à l'accident qui arriva et qui plongea tant de nobles familles dans un deuil éternel. Tous ces faits sont bien racontés dans un chapitre de la troisième série, qui ne manquera pas d'être lu avec un profond intérêt.

Nous arrivons à la partie la plus importante de cette série : c'est la notice sur la paroisse de Sillery, près de Québec. Il est certainement peu d'endroits en Canada dont l'histoire contienne autant d'événements intéressants, ou qui rappelle autant de faits importants, que cette petite localité, véritablement historique. Plusieurs des personnages les plus remarquables de la colonie, prennent part à la fondation de ce village ou paraissent dans ses annales ; c'est ainsi qu'on y voit Jacques-Cartier, Champlain, Frontenac, D'Iberville, Montcalm, Wolfe, M. de Montmagny, le commandeur de Sillery, Madame de la Peltrie, etc. C'est dans cet endroit que M. de Maisonneuve, Mlle Mance et les colons destinés à l'établissement de Montréal, passèrent leur premier hiver en Canada. On peut donc presque appeler Sillery le berceau de Montréal. D'après la description que nous en fait l'auteur, Sillery a conservé bien peu de traces des événements qui s'y sont passés et a beaucoup perdu de l'importance qu'elle a eue autrefois. On n'y voit plus maintenant que quelques maisons de campagne qui ne reportent guère, sinon par la vivacité du contraste, aux grandes choses et aux grands personnages qui ont foulé à leurs pieds ce même terrain, sur lequel aujourd'hui le touriste ne peut pas satisfaire sa curiosité par la contemplation de ruines intéressantes.

Je ne puis passer sous silence les titres que possède Sillery à la reconnaissance de la littérature canadienne. Madame Frances Brooke, l'auteur de l'*Histoire d'Emily Montague*, data les lettres de son héroïne du village de Sillery. Ce roman, en quatre volumes, publié à Londres en 1769, fut dédié à Lord Dorchester. On assure que les poétiques tableaux et les gracieuses descriptions de la nature vierge, forte et belle du Canada, contenus dans les chapitres de ce livre, engagèrent plusieurs familles anglaises à émigrer dans un pays si heureusement doté. Le roman de madame Brooke serait lu avec intérêt au Canada, même aujourd'hui ; il nous reporte à un siècle en arrière, à une période de notre histoire éminemment intéressante, et nous fait connaître la société du temps, ses mœurs, ses goûts, ses amusements. M. LeMoine nous promet pour plus tard une suite d'extraits de ce curieux roman.

C'est ici que commence la seconde partie de cette troisième série des *Maple Leaves*. Elle comprend la description des plus jolies villas des environs de Québec. Quelques-unes de ces résidences offrent des souvenirs historiques, rappellent certains détails de la vie de nos grands hommes ; l'auteur exploite avec bonheur ces souvenirs et fait ressortir habilement tout ce qui

peut intéresser le lecteur ou piquer sa curiosité. D'autres n'ont que le mérite d'être jolies, de commander un gracieux paysage, d'appartenir à une famille aimable, d'être occupées par des hôtes hospitaliers, ou d'être le siège d'une savante horticulture; à toutes M. LeMoine adresse un mot bienveillant. Ces pages intéresseront vivement les propriétaires de ces habitations et même, jusqu'à un certain point, tout le public. Du reste, les lecteurs de la *Revue*, grâce à la complaisance de l'auteur, ont pu lire la description d'une de ces villas, celle de *Holland House*, dont nous avons publié une traduction.¹ Ces chapitres détachés sont accompagnés de vues photographiques par Livernois, qui représentent les plus jolis aspects des résidences qu'il a décrites.

On a lieu de croire que cette troisième série ne sera pas la dernière. M. LeMoine possède encore dans ses cartons bien des matériaux, bien des manuscrits, bien des sujets de légende, dont, sans aucun doute, il formera un quatrième volume qui ne le cèdera en rien, soit en intérêt, soit en utilité, à ceux qui l'ont précédé. Tout dépend probablement du succès de cette troisième série. Si ce succès repose sur mes vœux, je puis assurer à l'auteur que je le lui souhaite du plus profond de mon cœur; car on ne saurait trop lire un ouvrage qui, en laissant entrevoir les beautés de l'histoire du Canada, donne à tous un avant-goût du plaisir légitime que doit ressentir tout loyal citoyen en voyant la gloire de ses ancêtres.

E. LEF. DE BELLEFEUILLE.

Trois Jours de Fêtes Littéraires. Thèses oratoires développées par les élèves du collège Ste. Marie, à l'inauguration de leur nouvelle salle académique, les 10 et 12 juillet 1865.
Charles C. de Lorimier.—Montréal, E. Senécal, Imprimeur-Éditeur, 1865. 45 pages in-8.

M. Ch. C. de Lorimier a vraiment un joli talent d'écrivain, et, ce qui vaut mieux encore, la mémoire du cœur: c'est avec ces deux choses qu'il s'est fait l'historiographe des *Trois jours de fêtes littéraires* au Collège Ste. Marie, en juillet dernier, et il a dignement et brillamment rempli sa tâche. Spectateur aujourd'hui silencieux de ces solennités académiques dont il était, il n'y a pas encore bien longtemps, l'un des acteurs les plus estimés, M. de Lorimier s'en est souvenu et il a voulu éterniser, en quelque sorte, l'écho de ces pures puissances littéraires par un compte-rendu bien fait, fidèle et du plus grand intérêt.

Celui qui, comme nous, a eu la malchance de ne pouvoir assister à la magnifique inauguration de la nouvelle salle du Collège Ste. Marie, s'en consolera un peu par la lecture de la brochure de M. de Lorimier. Cette nouvelle salle est une des plus spacieuses de Montréal: un vestibule de 80 pieds carrés donne entrée, par les trois vastes portes d'une cloison mobile, qui, au besoin, peut se supprimer dans la pièce principale: c'est un hémicycle en amphithéâtre, de 70 pieds de rayon, au foyer duquel se trouve l'estrade, d'où l'orateur est également à la portée de l'œil et de l'oreille de tout ce qui est devant et derrière lui.

Au moyen de quelques ajouts ou suppressions, ce vaste local peut

s'agrandir ou se rétrécir à volonté, s'ouvrir à un, deux, ou trois mille personnes, et répondre ainsi à tous les besoins.

Le premier jour de l'inauguration, qui s'est faite sous le haut patronage de la Société St. Jean-Baptiste, présidée par M. le Surintendant de l'Instruction Publique, a été consacré au développement de la belle thèse oratoire : *Le patriotisme aux divers âges de la vie*. A la fin de la séance, M. Chauveau, M. Cherrier et M. de Bellefeuille ont pris la parole.

Le deuxième jour a eu lieu la représentation du drame anglais *The Hidden Gem*, du Cardinal Wiseman ; le troisième jour, enfin, nouvelle discussion oratoire par les élèves de Philosophie, et distribution des prix.

Pas n'est besoin d'ajouter que ces trois séances ont été couronnées d'un succès encore plus grand que celui des séances du même genre des années précédentes, succès qui fait si hautement l'éloge de l'enseignement laïque supérieur et complet des révérends Pères Jésuites.

Nous félicitons les jeunes orateurs qui ont pris la parole dans ces trois séances de se voir si bien imprimés et si fidèlement reproduits ; ce sera plus tard un charmant souvenir que cette brochure à montrer à leurs neveux. D'ailleurs, pour eux-mêmes,

Forsan, et hæc olim meminisse juvabit.

Nous félicitons également M. de Lorimier du ton de parfaite convenance de son travail et des qualités précieuses que promet son talent.

J. ROYAL.

ERRATA.—A la deuxième ligne de la page 615, au lieu de “ faites ou reproduites,” lisez : “ fait ou reproduit.”

A la page 621, vingt-et-unième ligne, au lieu de “ 1859,” lisez : “ 1849.”
